

DIAMOND DYES

AIDE LES MERES
A TENIR LEURS FILLETES
BIEN HABILLES



J'ai fait usage de DIAMOND DYES avant d'être mariée et depuis que j'ai dû tenir maison j'en ai employé plusieurs paquets par mois pour la teinture de robes, chemises, blouses, rubans et habits d'enfants, etc. J'ai quatre petites filles qui sont toujours bien habillées, merci à DIAMOND DYES. Quand leurs vêtements, jaquettes, bas ou coiffures deviennent ternes ou froissés, je fais usage de quelque couleur fashionable de votre DIAMOND DYES et je refais ainsi à peu de frais des habits et des chapeaux égaux aux neufs.

Vos couleurs pour laine et coton sont toutes parfaites et faciles d'usage.

Mme J. E. KELLAR,
Toronto, Ont.

Les mères qui aimeraient voir leurs filles bien et coquettement habillées devraient commencer à faire usage de DIAMOND DYES.

Un paquet de 10 cts de DIAMOND DYES parmi ses couleurs fashionables vous sauvera le prix d'un habit ou d'un chapeau pour le bébé. Soyez sûr d'avoir toujours le vrai DIAMOND DYES et n'acceptez jamais une substitution ou quelque chose qu'on voudrait vous vendre comme étant aussi bon.

Une autre chose aussi importante, c'est d'être assurée que vous avez la sorte de DIAMOND DYES qui est bien adaptée à l'article que vous voulez teindre. Si vos matériaux sont du coton, de la toile ou des tissus mêlés, demandez DIAMOND DYES pour le coton; si vos matières sont de la laine ou de la soie, demandez DIAMOND DYES pour la laine.

EN GARDE CONTRE L'EUX. — Refusez tout paquet de teintures qui prétend colorer tout tissu avec une seule teinture. Les meilleures teintures sont frauduleuses et de nulle valeur.

Envoyez-nous votre adresse au long et nous vous enverrons gratuitement le fameux annuaire DIAMOND DYES, la nouvelle brochure "Teddy-Bear" et le "Bulletin de Diamond Dye".

Wells & Richardson, Co., Ltd.,
Montréal, P. Q.

CHAMBRES A LOUER

Plusieurs CHAMBRES MEUBLES ou non meublées, avec ou sans pension dans une des plus belles parties de St-Roch. Des dames seront pénétrées. Voir plus amples informations s'adresser par lettre M. M. Bureau d'Evénement.

A VENDRE

A BON MARCHÉ, et rapportant un joli revenu, deux maisons situées dans une localité très agréable, com. des rues Napoléon et Saint-Jean. S'adresser à FELIX MARANDA.

A LOUER

LA BATISSE A TROIS ETAGES, située coin des rues St-Jean et Saint-Joseph, 13 devant occupée par Lattin & Fortin. S'adresser à Roberson & Roberson, 38, St-Joseph.

THOS. DONOHUE

Dentelles et Insertions

Dentelles et Insertions nouveautés de la saison.
Insertion et dentelle, patrons appareillés sur Gilet.
Guipure Platan Ecru et Ivoire.
Insertion à bande, dessin Fillet.
Dentelle très fins en Edouard et Allover.
Dentelle et Insertion Irlandaise.
Boleros et Berthes au crochet, dentelle Irlandaise.
Dentelle par laise sur fond Fillet avec Insertion et dentelle même patron.
Point à pois, pour Robes.
Grande variété dans les points pour robes.

THOS. DONOHUE

188 RUE ST-JEAN

AUTOUR du MONDE

Nouvelles télégraphiques

Accident à la manufacture d'armes

Bourges, Cher, 4.—Six ouvriers d'artillerie ont été tués et trois autres mortellement blessés par l'explosion accidentelle d'un obus dans la manufacture nationale d'armes de cette ville.

La santé du pape

Paris, 4.—Des dépêches de Rome, adressées à "l'Éclair", annoncent que le pape souffre d'une affection cardiaque. En raison de sa faiblesse, le saint-père s'est vu obligé de se mettre au lit et de suspendre toutes ses audiences.

La guerre sainte au Maroc

Paris, 3.—Le "Matin" reçoit une dépêche de Marrakech disant que, désespérant d'obtenir l'appui de la France, Moulay Hafid, frère du sultan Abd el Aziz, a proclamé la guerre sainte.

L'affaire de haute trahison

Paris, 4.—Le ministre de la justice a reçu du Dr Orjéas, de Barcelone, Espagne, une lettre disant que le signataire possédait des documents prouvant qu'il existe une connexion entre l'affaire de l'enseigne de vaisseau Ulmo, récemment arrêté à Toulon pour crime de haute trahison, l'explosion qui s'est produite au mois de mai dernier à bord du cuirassé "Jeanne" et les divers incendies qui ont éclaté dans l'arsenal de Toulon.

Les élections russes

St-Petersbourg, 4.—Sur les 442 élections à la douma, qui viennent d'avoir lieu dans toute la Russie, on connaît les résultats obtenus dans 295 districts. Les candidats élus se décomposent en 189 monarchistes et autres membres de la droite; 113 modérés et octobristes; 33 démocrates constitutionnels et 24 radicaux ou membres de la gauche.

M. Fédor Golovin, le démocrate constitutionnel qui fut président de la dernière douma, a été réélu à Moscou.

Revision du tarif douanier français

Paris, 4.—La commission des douanes du sénat et de la chambre des députés, qui a commencé la rédaction d'un projet de loi pour la revision du tarif de 1892, dans une conférence avec M. Clemenceau, président du conseil, M. Pichon, ministre des affaires étrangères et les autres membres du cabinet, a demandé aujourd'hui au gouvernement de consentir à ne pas conclure de nouveaux traités commerciaux avec les puissances étrangères jusqu'à ce que le parlement se soit prononcé sur le projet de loi de la commission. Le cabinet a pris l'engagement demandé, à condition que le traité franco-canadien, récemment négocié, serait ratifié.

Un diamant dans une pomme

Richmond, Virginie, 4.—Mlle Annie Turpin, fille de M. H. L. Turpin, négociant à Boydton, emporta une pomme en partant pour l'école.

En la passant, elle trouva une pierre avant toutes les apparences d'un diamant dans une des alvéoles à pépin du fruit. Dans les autres alvéoles il y avait des pépins. Le diamant semble avoir été sur une baguette.

La seule hypothèse plausible pour expliquer la présence du diamant dans la pomme, c'est que quelqu'un monta sur l'arbre qui a produit la pomme au moment où il était en fleurs et laissa tomber accidentellement la pierre dans le calice d'une des fleurs du pommier, où elle resta lors de la formation du fruit.

Défaite des socialistes en Angleterre

Londres, 4.—Les élections municipales ont eu lieu vendredi en Angleterre, et dans le pays de Galles. Elles ont été remarquables par la défaite presque générale des socialistes et des candidats des partis avancés et le triomphe des conservateurs. Depuis quelques années, aux élections municipales on se plaçait moins sur le terrain politique, mais cette fois-ci on est revenu à l'ancienne méthode, par suite de l'appel énergique des socialistes aux électeurs.

Le rêve d'un fermier

Glasgow, Kentucky, 4.—C'est au réve d'un fermier qu'on doit d'avoir retrouvé le cadavre de Marie Thompson, qui s'était noyée avec son père dans la rivière Barren. Le cadavre du père avait été retrouvé peu après l'accident, mais ce n'est qu'après le réve de John Wood qu'on découvrit celui de sa fille. Wood rêva qu'il pêchait à la ligne dans une petite file à trente pieds en aval d'un gué et qu'un jour il se pencha sur les mains pour boire à la rivière. Au moment où ses lèvres allaient toucher l'eau il fut terrifié de voir le cadavre d'une jeune femme en face de lui. Il fut tellement ému à cette vue qu'il se réveilla.

Il réfléchit un moment au rêve qu'il venait de faire et qu'il ne pouvait s'expliquer. Enfin, n'y tenant plus, il se leva, s'habilla, alluma une lanterne et s'en vint trouver un voisin auquel il raconta son rêve et le décida

Fashion-Craft

Vous avez le privilège
en visitant nos magasins
d'examiner et
d'essayer nos vêtements
sans être priés
de les acheter.

Pardessus d'Hiver

Parmi les pardessus les plus confortables et les plus élégants pour cette saison, signalons trois pardessus "Fashion-Craft" dont nous sommes fiers.

1. Nos pardessus en Tweeds fantaisie, doublés en serge, double boutonnière, col prussien \$20.00
2. Nos Paletots "Chamberlain" \$25.00
3. Le "Chester" notre spécialité \$30.00

ROY & ROY, propriétaires, 178 rue St-Jean.

Commission de l'aqueduc

Une assemblée du comité de l'aqueduc a été tenue hier soir, sous la présidence de l'échevin Lemay. Étaient présents : les échevins Duquet, M. J. Shink, membres du comité, et les échevins Dinan, Brunet, Foley et St-Pierre.

On s'est occupé de discuter la question des salaires des employés du département et plus particulièrement s'il convenait de payer ou non la somme de \$4.10 pour temps supplémentaire à sept hommes qui ont travaillé à réparer les conduites d'eau à Lorette.

Le comité a finalement décidé de régler le compte.

M. James O'Neil de Cap Blanc, a été nommé pour la construction d'une tranchée sur la rue Champlain, afin de relier l'école du Cap Blanc au réseau d'aqueduc. La distance à couvrir est de 820 pieds et le prix de la soumission est de \$1,507.

La soumission a été acceptée.

Commission de l'aqueduc

Une assemblée du comité de l'aqueduc a été tenue hier soir, sous la présidence de l'échevin Lemay. Étaient présents : les échevins Duquet, M. J. Shink, membres du comité, et les échevins Dinan, Brunet, Foley et St-Pierre.

On s'est occupé de discuter la question des salaires des employés du département et plus particulièrement s'il convenait de payer ou non la somme de \$4.10 pour temps supplémentaire à sept hommes qui ont travaillé à réparer les conduites d'eau à Lorette.

Le comité a finalement décidé de régler le compte.

M. James O'Neil de Cap Blanc, a été nommé pour la construction d'une tranchée sur la rue Champlain, afin de relier l'école du Cap Blanc au réseau d'aqueduc. La distance à couvrir est de 820 pieds et le prix de la soumission est de \$1,507.

La soumission a été acceptée.

Commission de l'aqueduc

Une assemblée du comité de l'aqueduc a été tenue hier soir, sous la présidence de l'échevin Lemay. Étaient présents : les échevins Duquet, M. J. Shink, membres du comité, et les échevins Dinan, Brunet, Foley et St-Pierre.

On s'est occupé de discuter la question des salaires des employés du département et plus particulièrement s'il convenait de payer ou non la somme de \$4.10 pour temps supplémentaire à sept hommes qui ont travaillé à réparer les conduites d'eau à Lorette.

Le comité a finalement décidé de régler le compte.

M. James O'Neil de Cap Blanc, a été nommé pour la construction d'une tranchée sur la rue Champlain, afin de relier l'école du Cap Blanc au réseau d'aqueduc. La distance à couvrir est de 820 pieds et le prix de la soumission est de \$1,507.

La soumission a été acceptée.

Commission de l'aqueduc

Une assemblée du comité de l'aqueduc a été tenue hier soir, sous la présidence de l'échevin Lemay. Étaient présents : les échevins Duquet, M. J. Shink, membres du comité, et les échevins Dinan, Brunet, Foley et St-Pierre.

On s'est occupé de discuter la question des salaires des employés du département et plus particulièrement s'il convenait de payer ou non la somme de \$4.10 pour temps supplémentaire à sept hommes qui ont travaillé à réparer les conduites d'eau à Lorette.

Le comité a finalement décidé de régler le compte.

M. James O'Neil de Cap Blanc, a été nommé pour la construction d'une tranchée sur la rue Champlain, afin de relier l'école du Cap Blanc au réseau d'aqueduc. La distance à couvrir est de 820 pieds et le prix de la soumission est de \$1,507.

La soumission a été acceptée.

Commission de l'aqueduc

Une assemblée du comité de l'aqueduc a été tenue hier soir, sous la présidence de l'échevin Lemay. Étaient présents : les échevins Duquet, M. J. Shink, membres du comité, et les échevins Dinan, Brunet, Foley et St-Pierre.

On s'est occupé de discuter la question des salaires des employés du département et plus particulièrement s'il convenait de payer ou non la somme de \$4.10 pour temps supplémentaire à sept hommes qui ont travaillé à réparer les conduites d'eau à Lorette.

Le comité a finalement décidé de régler le compte.

M. James O'Neil de Cap Blanc, a été nommé pour la construction d'une tranchée sur la rue Champlain, afin de relier l'école du Cap Blanc au réseau d'aqueduc. La distance à couvrir est de 820 pieds et le prix de la soumission est de \$1,507.

La soumission a été acceptée.

Commission de l'aqueduc

Une assemblée du comité de l'aqueduc a été tenue hier soir, sous la présidence de l'échevin Lemay. Étaient présents : les échevins Duquet, M. J. Shink, membres du comité, et les échevins Dinan, Brunet, Foley et St-Pierre.

On s'est occupé de discuter la question des salaires des employés du département et plus particulièrement s'il convenait de payer ou non la somme de \$4.10 pour temps supplémentaire à sept hommes qui ont travaillé à réparer les conduites d'eau à Lorette.

Le comité a finalement décidé de régler le compte.

M. James O'Neil de Cap Blanc, a été nommé pour la construction d'une tranchée sur la rue Champlain, afin de relier l'école du Cap Blanc au réseau d'aqueduc. La distance à couvrir est de 820 pieds et le prix de la soumission est de \$1,507.

La soumission a été acceptée.

Commission de l'aqueduc

Une assemblée du comité de l'aqueduc a été tenue hier soir, sous la présidence de l'échevin Lemay. Étaient présents : les échevins Duquet, M. J. Shink, membres du comité, et les échevins Dinan, Brunet, Foley et St-Pierre.

On s'est occupé de discuter la question des salaires des employés du département et plus particulièrement s'il convenait de payer ou non la somme de \$4.10 pour temps supplémentaire à sept hommes qui ont travaillé à réparer les conduites d'eau à Lorette.

Le comité a finalement décidé de régler le compte.

M. James O'Neil de Cap Blanc, a été nommé pour la construction d'une tranchée sur la rue Champlain, afin de relier l'école du Cap Blanc au réseau d'aqueduc. La distance à couvrir est de 820 pieds et le prix de la soumission est de \$1,507.

Commission de l'aqueduc

Une assemblée du comité de l'aqueduc a été tenue hier soir, sous la présidence de l'échevin Lemay. Étaient présents : les échevins Duquet, M. J. Shink, membres du comité, et les échevins Dinan, Brunet, Foley et St-Pierre.

On s'est occupé de discuter la question des salaires des employés du département et plus particulièrement s'il convenait de payer ou non la somme de \$4.10 pour temps supplémentaire à sept hommes qui ont travaillé à réparer les conduites d'eau à Lorette.

Le comité a finalement décidé de régler le compte.

M. James O'Neil de Cap Blanc, a été nommé pour la construction d'une tranchée sur la rue Champlain, afin de relier l'école du Cap Blanc au réseau d'aqueduc. La distance à couvrir est de 820 pieds et le prix de la soumission est de \$1,507.

La soumission a été acceptée.

Commission de l'aqueduc

Une assemblée du comité de l'aqueduc a été tenue hier soir, sous la présidence de l'échevin Lemay. Étaient présents : les échevins Duquet, M. J. Shink, membres du comité, et les échevins Dinan, Brunet, Foley et St-Pierre.

On s'est occupé de discuter la question des salaires des employés du département et plus particulièrement s'il convenait de payer ou non la somme de \$4.10 pour temps supplémentaire à sept hommes qui ont travaillé à réparer les conduites d'eau à Lorette.

Le comité a finalement décidé de régler le compte.

M. James O'Neil de Cap Blanc, a été nommé pour la construction d'une tranchée sur la rue Champlain, afin de relier l'école du Cap Blanc au réseau d'aqueduc. La distance à couvrir est de 820 pieds et le prix de la soumission est de \$1,507.

La soumission a été acceptée.

Commission de l'aqueduc

Une assemblée du comité de l'aqueduc a été tenue hier soir, sous la présidence de l'échevin Lemay. Étaient présents : les échevins Duquet, M. J. Shink, membres du comité, et les échevins Dinan, Brunet, Foley et St-Pierre.

On s'est occupé de discuter la question des salaires des employés du département et plus particulièrement s'il convenait de payer ou non la somme de \$4.10 pour temps supplémentaire à sept hommes qui ont travaillé à réparer les conduites d'eau à Lorette.

Le comité a finalement décidé de régler le compte.

M. James O'Neil de Cap Blanc, a été nommé pour la construction d'une tranchée sur la rue Champlain, afin de relier l'école du Cap Blanc au réseau d'aqueduc. La distance à couvrir est de 820 pieds et le prix de la soumission est de \$1,507.

La soumission a été acceptée.

Commission de l'aqueduc

Une assemblée du comité de l'aqueduc a été tenue hier soir, sous la présidence de l'échevin Lemay. Étaient présents : les échevins Duquet, M. J. Shink, membres du comité, et les échevins Dinan, Brunet, Foley et St-Pierre.

On s'est occupé de discuter la question des salaires des employés du département et plus particulièrement s'il convenait de payer ou non la somme de \$4.10 pour temps supplémentaire à sept hommes qui ont travaillé à réparer les conduites d'eau à Lorette.

Le comité a finalement décidé de régler le compte.

M. James O'Neil de Cap Blanc, a été nommé pour la construction d'une tranchée sur la rue Champlain, afin de relier l'école du Cap Blanc au réseau d'aqueduc. La distance à couvrir est de 820 pieds et le prix de la soumission est de \$1,507.

La soumission a été acceptée.

Commission de l'aqueduc

Une assemblée du comité de l'aqueduc a été tenue hier soir, sous la présidence de l'échevin Lemay. Étaient présents : les échevins Duquet, M. J. Shink, membres du comité, et les échevins Dinan, Brunet, Foley et St-Pierre.

On s'est occupé de discuter la question des salaires des employés du département et plus particulièrement s'il convenait de payer ou non la somme de \$4.10 pour temps supplémentaire à sept hommes qui ont travaillé à réparer les conduites d'eau à Lorette.

Le comité a finalement décidé de régler le compte.

M. James O'Neil de Cap Blanc, a été nommé pour la construction d'une tranchée sur la rue Champlain, afin de relier l'école du Cap Blanc au réseau d'aqueduc. La distance à couvrir est de 820 pieds et le prix de la soumission est de \$1,507.

La soumission a été acceptée.

Commission de l'aqueduc

Une assemblée du comité de l'aqueduc a été tenue hier soir, sous la présidence de l'échevin Lemay. Étaient présents : les échevins Duquet, M. J. Shink, membres du comité, et les échevins Dinan, Brunet, Foley et St-Pierre.

On s'est occupé de discuter la question des salaires des employés du département et plus particulièrement s'il convenait de payer ou non la somme de \$4.10 pour temps supplémentaire à sept hommes qui ont travaillé à réparer les conduites d'eau à Lorette.

Le comité a finalement décidé de régler le compte.

M. James O'Neil de Cap Blanc, a été nommé pour la construction d'une tranchée sur la rue Champlain, afin de relier l'école du Cap Blanc au réseau d'aqueduc. La distance à couvrir est de 820 pieds et le prix de la soumission est de \$1,507.

La soumission a été acceptée.

Commission de l'aqueduc

Une assemblée du comité de l'aqueduc a été tenue hier soir, sous la présidence de l'échevin Lemay. Étaient présents : les échevins Duquet, M. J. Shink, membres du comité, et les échevins Dinan, Brunet, Foley et St-Pierre.

On s'est occupé de discuter la question des salaires des employés du département et plus particulièrement s'il convenait de payer ou non la somme de \$4.10 pour temps supplémentaire à sept hommes qui ont travaillé à réparer les conduites d'eau à Lorette.

Le comité a finalement décidé de régler le compte.

M. James O'Neil de Cap Blanc, a été nommé pour la construction d'une tranchée sur la rue Champlain, afin de relier l'école du Cap Blanc au réseau d'aqueduc. La distance à couvrir est de 820 pieds et le prix de la soumission est de \$1,507.

Commission de l'aqueduc

Une assemblée du comité de l'aqueduc a été tenue hier soir, sous la présidence de l'échevin Lemay. Étaient présents : les échevins Duquet, M. J. Shink, membres du comité, et les échevins Dinan, Brunet, Foley et St-Pierre.

On s'est occupé de discuter la question des salaires des employés du département et plus particulièrement s'il convenait de payer ou non la somme de \$4.10 pour temps supplémentaire à sept hommes qui ont travaillé à réparer les conduites d'eau à Lorette.

Le comité a finalement décidé de régler le compte.

M. James O'Neil de Cap Blanc, a été nommé pour la construction d'une tranchée sur la rue Champlain, afin de relier l'école du Cap Blanc au réseau d'aqueduc. La distance à couvrir est de 820 pieds et le prix de la soumission est de \$1,507.

La soumission a été acceptée.

Commission de l'aqueduc

Une assemblée du comité de l'aqueduc a été tenue hier soir, sous la présidence de l'échevin Lemay. Étaient présents : les échevins Duquet, M. J. Shink, membres du comité, et les échevins Dinan, Brunet, Foley et St-Pierre.

On s'est occupé de discuter la question des salaires des employés du département et plus particulièrement s'il convenait de payer ou non la somme de \$4.10 pour temps supplémentaire à sept hommes qui ont travaillé à réparer les conduites d'eau à Lorette.

Le comité a finalement décidé de régler le compte.

M. James O'Neil de Cap Blanc, a été nommé pour la construction d'une tranchée sur la rue Champlain, afin de relier l'école du Cap Blanc au réseau d'aqueduc. La distance à couvrir est de 820 pieds et le prix de la soumission est de \$1,507.

La soumission a été acceptée.

Commission de l'aqueduc

Une assemblée du comité de l'aqueduc a été tenue hier soir, sous la présidence de l'échevin Lemay. Étaient présents : les échevins Duquet, M. J. Shink, membres du comité, et les échevins Dinan, Brunet, Foley et St-Pierre.

On s'est occupé de discuter la question des salaires des employés du département et plus particulièrement s'il convenait de payer ou non la somme de \$4.10 pour temps supplémentaire à sept hommes qui ont travaillé à réparer les conduites d'eau à Lorette.

Le comité a finalement décidé de régler le compte.

M. James O'Neil de Cap Blanc, a été nommé pour la construction d'une tranchée sur la rue Champlain, afin de relier l'école du Cap Blanc au réseau d'aqueduc. La distance à couvrir est de 820 pieds et le prix de la soumission est de \$1,507.

La soumission a été acceptée.

Commission de l'aqueduc

Une assemblée du comité de l'aqueduc a été tenue hier soir, sous la présidence de l'échevin Lemay. Étaient présents : les échevins Duquet, M. J. Shink, membres du comité, et les échevins Dinan, Brunet, Foley et St-Pierre.

On s'est occupé de discuter la question des salaires des employés du département et plus particulièrement s'il convenait de payer ou non la somme de \$4.10 pour temps supplémentaire à sept hommes qui ont travaillé à réparer les conduites d'eau à Lorette.

Le comité a finalement décidé de régler le compte.

M. James O'Neil de Cap Blanc, a été nommé pour la construction d'une tranchée sur la rue Champlain, afin de relier l'école du Cap Blanc au réseau d'aqueduc. La distance à couvrir est de 820 pieds et le prix de la soumission est de \$1,507.

La soumission a été acceptée.

Commission de l'aqueduc

Une assemblée du comité de l'aqueduc a été tenue hier soir, sous la présidence de l'échevin Lemay. Étaient présents : les échevins Duquet, M. J. Shink, membres du comité, et les échevins Dinan, Brunet, Foley et St-Pierre.

On s'est occupé de discuter la question des salaires des employés du département et plus particulièrement s'il convenait de payer ou non la somme de \$4.10 pour temps supplémentaire à sept hommes qui ont travaillé à réparer les conduites d'eau à Lorette.

Le comité a finalement décidé de régler le compte.

M. James O'Neil de Cap Blanc, a été nommé pour la construction d'une tranchée sur la rue Champlain, afin de relier l'école du Cap Blanc au réseau d'aqueduc. La distance à couvrir est de 820 pieds et le prix de la soumission est de \$1,507.

La soumission a été acceptée.

Commission de l'aqueduc

Une assemblée du comité de l'aqueduc a été tenue hier soir, sous la présidence de l'échevin Lemay. Étaient présents : les échevins Duquet, M. J. Shink, membres du comité, et les échevins Dinan, Brunet, Foley et St-Pierre.

On s'est occupé de discuter la question des salaires des employés du département et plus particulièrement s'il convenait de payer ou non la somme de \$4.10 pour temps supplémentaire à sept hommes qui ont travaillé à réparer les conduites d'eau à Lorette.

Le comité a finalement décidé de régler le compte.

PANDORA



Etant donné la construction des conduits à air chaud de la Pandora, elle est la plus parfaite de cuisine ordinaire. Elle est très facile à servir du poêle et du fourneau à la fois.

Mais l'arrangement des conduits à air chaud de la Pandora diffère de ceux des autres.

Les conduits sont construits de telle sorte que le courant d'air chaud pour le fourneau, est aussi pour le dessus du poêle, la chaleur circulant deux fois autour du fourneau et en-dessous de chaque rond avant de s'échapper dans la cheminée.

Le Pandora cuit parfaitement au fourneau et sur le dessus du poêle en même temps.

Connaissez-vous un autre poêle de cuisine qui en fasse autant ?

Si votre marchand NE VEND PAS PANDORA, ÉCRI-VEZ-NOUS POUR UN PAMPHLET GRATUIT.

McClary's

London, Toronto, Montréal, Winnipeg, Vancouver, St. John

AGENTS POUR QUEBEC

La Cie Chic. — Terreau & Racine. — Chs. Vezina

FOURRIURES

Venez voir le grand choix de Fourrures que nous avons et examinez bien LE FINI de notre marchandise.

Nous en avons pour tous les goûts et à des prix très modérés.

L'HEUREUX & GAUVIN
183 rue St-Joseph

Les Ecoles du Prof. O. Lockwell

L'Ecole Anglaise de St-Roch

No 111 RUE ST-JOSEPH

La Meilleure pour Compléter un Cours de Commerce

ECOLE DU JOUR POUR GARÇONS

Cette école est renommée pour l'enseignement de la langue anglaise et pour la préparation à la carrière commerciale. Les élèves y sont admis en tout temps de l'année.

Le High School Lockwell

No 236 RUE ST-JOSEPH

ECOLE DU JOUR POUR LES JEUNES FILLES

Cette école est sous la direction d'une des meilleures institutrices de la Province. Le travail accompli l'an dernier offre une preuve irréfutable de la valeur de l'enseignement qui y est donné. Un grand nombre de jeunes filles y sont venues cette année pour compléter leurs études en langue anglaise et en préparation à l'ouvrage du bureau.

L'Ecole du Soir pour Garçons

Monsieur le Professeur Lockwell donne des cours de langue anglaise et de sténographie aux jeunes gens, le soir, de 7.30 hrs à 9.00 hrs. Informations à l'Éc. de No. 111 rue St-Joseph.

L'Ecole du Soir pour Filles

A partir du 4 novembre prochain, une des maitresses de l'Ecole Anglaise, professeur de grande expérience, donnera des leçons de langue anglaise, au No. 111 rue St-Joseph, aux jeunes filles. Cette nouvelle école est sous le contrôle du professeur Lockwell. In formations à l'Ecole Anglaise de St-Roch ou au No. 111 rue St-Joseph.

Admission en tout temps. Leçons de 7.30 hrs à 9.00. Quatre fois par semaine. Frs de 10 à 25. Filles et garçons, suivent les cours du professeur O. Lockwell.

LA FRANCE ET L'ALLEMAGNE

A propos des relations entre ces deux pays

(De notre correspondant.)

Paris, 20 octobre 1907.

Inconscients ou non, plutôt non, certains organes de la presse parisienne qui, comparée à la nôtre, la presse de province si peu compliquée, dans sa politique extérieure surtout, a tant de tendance douteuse, — ces organes, dis-je, ont à prix fait d'écarter dans l'esprit du public français cette idée paradoxale que notre pays sera trop heureux de payer un bon prix un rapprochement avec l'Allemagne voudrait bien consentir.

Et ils parlent ouvertement d'un accord financier, d'un projet d'admission des valeurs allemandes à la cote officielle de la Bourse de Paris, pour payer la complaisance de la chancellerie de la Wilhelmstrasse vis-à-vis de notre action au Maroc.

Que la coulisse de la Bourse, très enviable par l'élément allemand, comme l'est d'ailleurs le marché commercial de Paris, ait intérêt à introduire la banque allemande dans notre Bourse officielle par l'intermédiaire de laquelle elle drainerait, moyennant la petite hypothèse d'un rachat de beaucoup de la vérité, mais nous nous refusons à croire à la réalisation d'un pareil projet qui équivaldrait à une déclaration de vassalité financière vis-à-vis de l'Allemagne industrielle et commerciale, notre trop triomphante rivale, déjà telle qu'elle est.

Nous ne sommes pas allés à Algésiras, voici deux ans, nous n'avons pas sacrifié un ministre des Affaires étrangères et en politique nationale pour aboutir, de concessions en concessions, au paiement d'une sorte d'indemnité et au commerce allemand le milliard français dont ils ont besoin pour franchir sans crise prononcée — prononcée peut-être jusqu'à la faillite — un passage difficile d'un développement économique, compromis par une surproduction à outrance et un crédit poussé jusqu'à l'avarice.

Les événements qui, de M. Rouvier à M. Clemenceau, ont eu la charge de diriger nos affaires extérieures, se sont préoccupés avant tout d'écarter la menace d'une guerre à notre frontière de l'est dont le Maroc ne valait certainement pas les frais. Avec une grande loyauté ils ont fourni au gouvernement allemand la preuve éclatante et répétée du pacifisme de la France. Cependant, cette politique loyale n'a pas donné, jusqu'à présent, les résultats qu'on était en droit d'en attendre. L'attitude intransigente de l'Allemagne à notre égard, attitude qui n'a cédé que devant l'unanimité des puissances, sauf l'Autriche, en faveur de nos légitimes prétentions de la nation la plus naturellement intéressée au sort du Maroc, aurait dû désoler les yeux de tous ceux qui, chez nous, jouent un rôle quelconque dans les choses de la politique.

Depuis lors, la politique allemande au Maroc nous a été ouvertement hostile et on doit nettement attribuer à l'Allemagne toute la responsabilité des menées du mahkzen chérifien qui furent la cause première de la surexcitation du fanatisme musulman contre les Français.

Si le sultan Abd el aziz nous est revenu, c'est désolé, désolé sur le concours allemand.

La nomination de M. Cambon com-

me ambassadeur à Berlin, les visites, inattendues de M. Etienne auprès de l'Empereur d'Allemagne et du prince-chancelier de Bulow n'ont rien changé à la situation. L'Allemagne ne pouvait pas s'opposer à notre débarquement à Casablanca. Pour être tardive, notre action n'en était que plus justifiée et il n'est pas été décent que la puissance qui vengea durement sur les populations chinoises l'assassinat du baron Ketteler, se permit de se mettre en travers des représailles justifiées par tant d'attentes impuises contre les sujets français sur la terre marocaine.

Mais le jour où notre gouvernement a voulu étendre à la protection des autres ports l'action franco-espagnole, quand il a formé le projet de créer de toutes pièces, avec des cadres et des soldats tirés de nos troupes d'Algérie, la ramasse police dont le mahkzen a su, jusqu'ici, enrayner la création, ce jour-là, l'Allemagne est intervenue pour faire des observations que le gouvernement français a cru devoir accueillir. La presse allemande, ou nous sont consacrés avec une étonnante régularité, des articles tour à tour menaçants ou doux, mais toujours venimeux, reflète l'attitude exacte de la pensée du gouvernement de Berlin : comme aux toutous que l'on veut dresser à un exercice difficile, nos confrères d'outre-Rhin nous montrent tantôt le fouet, tantôt le morceau de sucre.

Si cette diplomatie réussit à séduire le gouvernement, elle choque et blesse profondément le sentiment français.

Pacifique, le pays a approuvé la conduite de nos ministres quand ils ont agi avec sang-froid et prudence pour éviter la guerre. Il est peu de Français qui aient blâmé la politique qui nous a conduits à Algésiras. Le bon sens populaire estimait que ni l'entente cordiale ni l'hypothétique conquête du Maroc ne valaient de courir bénévolement les risques d'une guerre avec l'Allemagne. Mais tout le monde en France comptait que le gouvernement allemand apprécierait la sincérité de cette attitude et adopterait à notre égard une manière plus aimable. Notre attitude, cependant, n'a pas eu d'autre résultat que d'accroître au-delà des Vosges cette opinion que nous n'étions si conciliants, si pacifiques que parce que nous avions le sentiment de notre infériorité militaire.

Tenter d'améliorer nos rapports avec l'Allemagne, avoir des relations moins tendues avec Berlin, pouvait bien donner d'excellents résultats. Mais c'était mal connaître la mentalité germanique, que de s'engager dans cette voie avec l'idée en soi simple de séduire l'Empereur d'Allemagne et son chancelier par le sourire engageant de cet excellent M. Etienne.

Pour que cette politique portât ses fruits, il eût été nécessaire de l'appuyer d'une organisation militaire qui nous permit de parler avec la conscience de notre force. Et il ne dépend que de nos gouvernants qu'il en soit ainsi. De tous les adages de la sagesse des nations il n'en est pas de plus vrai, d'éternellement vrai, que celui des Romains luttant contre Carthage : "Si vis pacem para bellum".

PATRIOTISME NOUVEAU.

Travaux d'inventeurs

MM. Marlon et Marlon, sollicités de brevets, Montréal, Canada et Washington, E.-U., fournissent la liste suivante de brevets Canadiens récemment obtenus par leur entremise.

Tout renseignement à ce sujet sera fourni gratis en s'adressant au bureau d'affaires plus haut désigné.

107,941—Orrille Demers, St-Paul, Québec, Québec, Québec.

107,943—William Taylor (Garman), Nanaimo, Colombie-Britannique, par engin à traction.

107,944—Benson S. Mills, Belleville, Ont., Bandage herniaire.

107,945—Alfred M. Hosley, Cuelph, Ont., Appareil de cravate.

108,037—M.M. Lalonde et Chana, Montréal, Qué., Système d'annonces au moyen d'illustrations.

108,171—Francis J. Duffy, Kingston, Ont., Appareil à vapeur.

108,173—Vital A. Emoué, Québec, P. Q., Appareil de vidage.

108,177—Edouard Mertens, Gross-Lichterfelde-Ost, Allemagne, Machine à imprimer rotative.

"Le Guide de l'Inventeur" sera envoyé à l'importeur qui s'adresse sur demande.

Tabac Champlain à fumer et chiquer

Pour une girouette

A Geiskimlup, ville de la Baltique, une grève curieuse vient d'éclater, où fraternisent à la fois écoliers et professeurs.

Cette grève a une cause vraiment comique.

On vient de construire un vaste établissement scolaire, nouveau. L'architecte chargé des travaux a surmonté l'édifice d'une girouette représentant un maître d'école donnant le fouet à un élève récalcitrant.

D'où mécontentement des professeurs et mécontentement des élèves.

Ni les uns ni les autres ne sont flattés de l'attitude qu'on leur donne.

Les professeurs prétendent avoir d'autre méthode d'enseignement que l'emploi du fouet.

Les élèves ne veulent pas qu'on les suppose incapables d'apprendre sans coups de fouet.

Maitre et élèves sont donc en grève, en attendant que le conseil de l'Instruction publique ordonne à l'architecte de démanteler la maudite girouette.

J. W. BARRETTE

ELECTRICIEN PRATIQUE
Toujours en mains, toutes sortes de Matériaux Electriques.
CONSULTATION ESTIMES GRATIS
18 rue de la Couronne, Québec
16 Juin—Telep. 2727

Cartes Postales

GRAND CHOIX
Cartes en Couleurs, Glacées, Bromures, très jolis Dessins, vendues à..... 5c.

Cartes fantaisie en Satin et en Cuir pour Consins.
Cartes de toutes sortes vendues depuis 1c à 60 cts.

T. H. O'NEILL

248 RUE ST-JEAN

BENNETTS

AUDITORIUM
CETTE SEMAINE

LES CHIENS de GILLETES
Drame en Pantamine

Monore, Mack & Lawrence
Elsie Harvey & Boys, Dixon Bros
Werden & Taylor, La Nola Bros

TRIO SMITH BOWMAN
Matinées tous les jours à 2.50 15 et 25c
Soirées : 15-25-35 et 50c

La langue française

DANS LA NOUVELLE ANGLETERRE

Energique protestation des canadiens-français de Ware, Mass.

Parce que le curé Sheehan empêche les chants religieux en français pendant les cérémonies

Ware, Massachusetts, 2.—Toute une sensation a été causée à Ware par la protestation énergique qui vient d'être enregistrée contre l'abbé J. T. Sheehan, un prêtre irlandais qui dirige la paroisse franco-américaine de Notre-Dame-du-Mont-Carmel.

Cette affaire, qui revêt un caractère très sérieux, n'en restera pas là. Les Canadiens de Ware, sont aussi attachés que qui que ce soit à la langue française, et ils entendent le prouver. Il s'agit, en l'espèce, d'une défense du curé Sheehan relativement aux chants patriotiques et religieux en français qui devaient être rendus par les élèves du couvent pendant les cérémonies d'affiliation du Cercle Canadien Saint-Jean-Baptiste à l'Union Saint-Jean-Baptiste d'Amérique.

Il paraîtrait que cet abbé irlandais ne goûte pas du tout les chants français. Un cantique dans la langue des bourgeois de la catholique Irlandaise lui chatouillerait plus agréablement le tympan. Chacun son goût ; mais l'empêche pas que ses paroissiens sont loin d'être contents, et que cette malheureuse affaire pourrait avoir des conséquences plus graves qu'on le croit.

A une récente assemblée du Cercle Canadien de Ware, conseil 216 de l'U. S. J. B. d'A., on a adopté à l'unanimité les résolutions suivantes :

"Attendu que c'est avec un profond chagrin et un étonnement extrême que nous avons appris que notre curé et chapelain, le Rév. J. T. Sheehan, pasteur de la congrégation canadienne-française, paroisse Notre-Dame du Mont Carmel de Ware, ait jugé à propos de défendre aux enfants du couvent d'exécuter le cantique dédié à St-Jean-Baptiste et autres chants nationaux et patriotiques, tels chans devant être rendus lors de la réception pour l'affiliation du Cercle Canadien St-Jean-Baptiste à l'Union St-Jean-Baptiste d'Amérique.

"Attendu que nous considérons comme une insulte à notre foi et à notre nationalité de voir nos enfants privés du privilège d'apprendre des chants catholiques et patriotiques en langue française.

"Attendu que nous savons que le dit Rév. J. T. Sheehan leur a déjà fait apprendre des chants anglais qui n'étaient d'aucune nature catholique.

"Il est résolu que nous, membres du conseil 216, Cercle Canadien de l'Union St-Jean-Baptiste d'Amérique, au nombre de 459 Franco-Américains, protestons hautement et fermement sur la ligne de conduite de celui qui a dirigé la congrégation.

"Il est résolu que le secrétaire de notre conseil soit tenu à envoyer copie d'icelle à Mgr. Heaven, évêque du diocèse de Springfield, au Rév. J. T. Sheehan, aux journaux et au secrétaire général de l'Union St-Jean-Baptiste d'Amérique.

Adopté à l'unanimité.

L. A. LUSSEUR, secrétaire.

On se demande maintenant ce que va dire l'évêque du diocèse, qui passe pour un prêtre juste et droit, sympathique à la langue française et à l'élément franco-américain ?

La Caisse d'Economie de Notre-Dame de Québec

AVIS est par le présent donné qu'un dividende de dix paires par action, sur le capital de cette institution, a été déclaré et sera payable à son bureau-chef, Haute-Ville, le 20 et après lundi, le deux décembre prochain.

Par ordre
L. C. MARCOUX, Gérant.

LIGNE ALLAN

STEAMERS DE LA MALLE ROYALE

Liverpool, Québec et Montréal

De Liverpool Vapeurs De Montréal De Québec

25 Oct VICTORIAN 8 Nov 7 Nov.

31 " COIRICAN 25 " 15 "

8 Nov VICTORIAN 21 " 22 "

PRIX DU PASSAGE

Cabine..... \$20.00 au montant

Seconde Cabine..... \$40.00 au montant

Entre-deux..... \$27.50 et \$28.75

Entre-deux et la location de la cabine 26.50

Service de Glasgow, Québec et Montréal

De Glasgow Vapeurs De Montréal De Québec

19 Oct PRETORIAN 7 Oct 7 Oct.

26 Nov SHILIAN 21 " 21 "

PRIX DU PASSAGE

Salon (Pretorian et Ionian) \$45.00 et plus.

Seconde Classe..... \$25.00 et \$26.75

Entre-deux..... 26.50

Salon intérieur, Musique et Tabac sur le pont-promenade. Luminaires électriques et toutes les commodités modernes.

Service de Télégraphie sans Fil Marconi sur les vapeurs Victorian, Virgilian et Tunisian, pour la commodité et sûreté des passagers en cas d'urgence.

Pour plus amples informations s'adresser ALLAN, RAE & Co.



Moyen Naturel d'avoir un beau teint

Sans faire usage de Poudre ou de Lotions qui toujours abiment et gâtent à tout jamais l'épiderme. Le

VIN ST. MICHEL

donne un beau teint et suivant les lois de la nature, il fournit au corps un sang pur, riche et généreux qui coule coloré et chaud dans les veines.

Alors la peau devient rosée, les lèvres se colorent, le regard s'anime et le visage prend cet éclat de santé qui est la plus grande beauté qu'une femme puisse posséder.

Quand bien même vous auriez été pâle ou anémique toute votre vie le VIN ST. MICHEL vous donnera du

Teint, de la Force et de la Santé.

Boivin, Wilson & Cie

SEULS AGENTS,

520, RUE ST-PAUL, MONTRÉAL.

EASTERN DRUG CO., BOSTON, MASS.

Agents pour les États-Unis.

NOUS AVONS RECU DES IMPORTATIONS SUIVANTES :

8 caisses Chocolat Fry, Bonbonnières, Chocolats de Fantaisie, Cocos, etc., etc.

100 caisses Brandy Brizard, une liqueur superbe à \$1.00 be à \$1.25 que nous vendons.....

70 caisses Gin Blanc, 50c | 55 caisses de Raisin 70c Aigle à..... Malaga 5½ lbs.....

4 caisses de Nouveautés Allemandes que nous donnerons pour nos bons

Epicierie ELZ. TURCOTTE

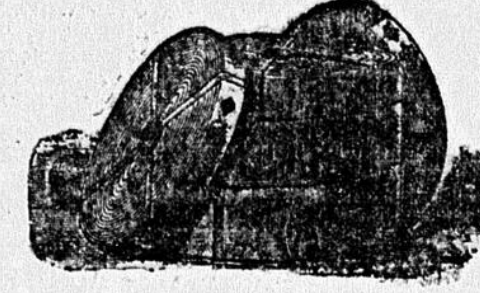
LA PLUS GRANDE A QUEBEC

GRANDE VENTE DE THE AVEC PRESENTS

Une vente vraiment extraordinaire. Nous faisons un grand sacrifice. Avec une livre de thé de choix, ou de café à 35 cts ; nous donnons un beau couteau de table en argent. Profitez de cette grande vente à réduction pour faire une provision de thé pour votre hiver. Échantillons sur demande au magasin de thé

J. B. ROUSSEAU, 238 Rue St-Joseph, 214 Rue St-Jean. TELEPHONE 2619

LA CIE CHS. A. PAQUET, Ltee



La seule maison dans Québec qui s'occupe spécialement et exclusivement de machinerie et fournilures de moulin et manufactures.

Toutes machines produisant la force motrice, telles que engins et chaudières à vapeur, engins à gazoline, engins à gaz avec producteur de gaz. Machines à travailler le bois, transmission de pouvoir, telles que courroies de cuir, de caoutchouc de canvas, arbres de couche, suspenseurs, coussinets, poulies, etc., etc. Scies de toutes sortes, dents de scie, huile, paquetage, etc., etc. Tous ordres par télégrammes ou téléphones exécutés avec promptitude.

— VENEZ OU ECRIVEZ A —

La Cie Chs. A. Paquet
Nos. 2 et 4, RUE ST-JOSEPH
PHONE 2325 QUEBEC

NOVEMBRE

Novembre et ses frimas, entremêlés d'orages,
Comme un fantôme pâle émerge aux horizons.
Félicité sur ses pas, nos vastes paysages
Et l'éclat rauque des tendres forêts.

La nature agonise en de suprêmes gestes.
Les prés silencieux, les vallons sans couleur.
Le nid morne et désert, les côtes plus agrestes:
Tout porte le cachet d'une immense douleur.

A sa dernière aurore et prise de vertige,
—Image de nos jours voguant vers l'incertain—
La fleur de nos bocquets chancelle sur sa tige
Et clôt le rame amer de son triste destin.

Et les arbres géants de nos bois séculaires,
Sous les souffles du nord s'inclinent, frémissants
Et sèment à leurs pieds, en ondes circulaires
Les feuillages rougis de leurs torses puissants.

La lune, vers le soir, en ses mélancolies,
Tel un œil qui regarde au ciel resplendissant
Sembler verser un pleur sur ces beautés dévies
Que naguère arborait son disque grandissant.

Le long saut des mers, claironné par la brise
Sonne le glas funèbre et tragique à la fois
Du mousser et du marin sous le flot qui se brise
Enveillé à bas sans couleur et sans voix.

Mais que vois-je ! A mes yeux sur les routes poudreuses
Et sous un ciel d'airain fermant les horizons
Des foules de tout âge, en colonnes nombreuses
Murmurent dans leur cœur d'austères oraisons.

Et secouant les ailes de leurs accents funèbres
Les cloches, tour à tour racontent les horreurs
De la mort qui moissonne à travers les ténèbres
Répandant sur ses pas les larmes et les pleurs.

L'Eglise se couvrant d'un voile de tristesse
Invoque pour les morts le Dieu de ses autels
Afin qu'il les protège en leur noire détresse
Et fixe dans les cieux leurs destins immortels.

Comme un brillant faisceau de vivantes lumières,
Dans les temples en deuil tous ensemble à genoux,
Laissons monter à Dieu nos ferventes prières
Pour ceux-là qui toujours semblent crier vers nous.

En foule parcourons les sombres cimetières
Où reposent nos morts jusqu'au dernier réveil,
Sous les pins chevelus dont les cimes altières
Modulent dans les airs et bercent leur sommeil.

Le crucifix, là-bas, qui sous les cieux s'éclaire
Avec ses bras tendus vers le monde chrétien,
Sembler dir au passant : ne perdis pas espérance ;
Car je suis en ces lieux l'inflexible gardien.

A genoux sur le seuil de ces noirs mausolées,
Dont les rangs sont nombreux aux marges du chemin,
Mélangés d'un cri d'horreur nos larmes déseolées ;
Car c'est ici dans l'ombre où nous serons demain !

Les rêves de bonheur, la fortune et la gloire
Sur ces tertres fétides éclatent par lambeaux,
Ne laissant derrière eux, pour lugubre mémoire,
Que les restes sans nom de ces tristes tombeaux.

Tout consiste chez l'homme en quelques pieds de terre
Où logeront ses os sous le sol descendus.
N'ayant pour compagnons que le silence austère,
Ou de rares sanglots dans l'espace entendus.

Puisqu'il en est ainsi de nos rêves éphémères,
Pratiquons la vertu, seule et grande loi-bas ;
Prenons-la pour drapeau, dans nos luttes amères,
Des mains du crucifix qui rayonne là-bas !

Et lorsqu'un dernier jour la trompette divine,
Faisant frémir au loin les fleuves et les mers,
Appellera vers Dieu, de colonne en colonne,
Les peuples dispersés du tromblant univers.

Nous brons, de nos malins, en notre âme plus calme,
Sous les voûtes d'azur où règnent les élus,
Recevoir, triomphants, la couronne et la palme
De ce jour qui commence et ne finira plus.

St-Roch de Québec,
1er novembre, 1907.

PHILEAS HUOT

Les bronchites et l'asthme sont un dur fardeau

L'asthme est une pénible maladie
mais quand les bronches sont attaquées,
le mal devient intolérable.
On trouvera dans les vapeurs de Catarrhone un spécifique absolu ; elles guériront les cas les plus chroniques.
Le Capt. Macdonald, de Montréal dit :
" Pendant des années je me suis battu contre les atteintes de l'asthme. Très souvent il m'arrivait de ne pouvoir dormir la nuit. J'ai dépensé énormément d'argent en frais de médecins et de médicaments, et je n'en ai retiré aucun profit. Mais un dollar donné pour une bouteille de Catarrhone m'a obtenu un guérison. Catarrhone ne m'a jamais fait défaut. Il est garanti."
Traitement deux mois \$1.00 ; bouteille échantillon 25 cts.

Pour les enfants

Samedi, 100 parades d'enfants, pour garçons de 4 à 15 ans, seront mis en vente ; aussi 60 smart Norfolk et Russian suits, pour \$2.95 et \$5.00.
FAGUY, LEPINAY & FRÈRE,
153 et 264 rue St-Jean.

En vente à la Librairie Montmorency-Laval

Blocs-notes et règles du jeu, de 500 et du bridge-cards à jouer dans tous genres, jeux d'échecs, jeux de dames Dominos, Marquages pour le whist, besique, euche, dès à jouer, etc.
Albums pour cartes postales, albums des rues de Québec, albums à photographies, albums autographes et autres.
Une visite est sollicitée.
BRUNEAU & KIROUAC,
84 rue de la Fabrique ; 116 rue St-Joseph.

Omer Bolduc & Cie

MARCHANDS DE FOURRURES
Informant leurs pratiques que ceux qui ont des fourrures à faire tondre et à réparer, c'est le meilleur temps pour être bien servi et à bon marché.
OMER BOLDUC & Cie,
35 rue Dorchester.
Téléphone 2907.

LE TABAC ROSE QUESNEL

EST
DELICIEUX

MANQUE DE "SPRING"

Quelques phrases lapidaires extraites du discours de Rodolphe Roy.
" L'éloquence de M. Turgeon fait le désespoir de Bourassa et le rend jaloux."
" A Laprairie, Bourassa a accusé l'acte de trahison du parti libéral. J'accuse à mon tour, aujourd'hui, Bourassa de trahison. ET JE PRENDRAI LA RESPONSABILITÉ DE CETTE ACCUSATION." N'avez pas peur, vous ne serez pas poursuivis—pas même pour \$300.00.

L'hon. M. Turgeon a accusé publiquement M. Lafontaine d'agir contrairement à l'honneur professionnel. Je répute l'accusation et j'en prends la responsabilité personnelle." (Tenez garde cependant de vous mêler dans vos définitions—le gros Larousse n'est pas toujours là !)

" Nos adversaires ont été ruses par la calomnie et la médisance à nous renverser en 1892—il peut se faire qu'ils réussissent encore aujourd'hui, par les mêmes moyens aidés par les nationalistes qui sont encore plus que les conservateurs."

" La cause Prévoist-Asselin va revenir de nouveau devant la cour : il faut que les calomnieurs soient punis et que les honnêtes gens soient vengés."

" Bourassa est un exagéré hystérique (1). Asselin est un neurasthénique, le sénateur Landry est né de son père." (Au moins, ce n'est pas d'un cat.)

" Je ne crois pas devoir vous ennuier plus longtemps."
Après cela, allons nous coucher.
Rodolphe, vous manquez de "spring."
—Le "Nationaliste."

Une dote de 12 millions

New-York, 4.—Par l'opposition de la signature du juge McColl sur un document légal, hier après-midi, Miss Gladys Moore Vanderbilt, la plus jeune des filles de feu Cornelius Vanderbilt, et dont le mariage avec le comte Szeckewy aura lieu le mois prochain, a été mise en possession de sa fortune qui s'élève à \$12,000,000.
Miss Vanderbilt a atteint sa majorité le 21 août dernier.

Si vous avez besoin d'un habillement ou d'un beau pardessus, nous les avons.
FAGUY, LEPINAY & FRÈRE.

AU FOYER

LECTURE INSTRUCTIVE ET AMUSANTE

C'EST LA FÊTE DU CIEL !

" Ils sont couronnés dans les cieux."

De toutes les fêtes de l'année, la Toussaint, est, sans conteste, la plus touchante pour l'humanité mourante. C'est la fête des Elus... des Bienheureux qui célèbrent leur glorieux triomphe en un chœur puissant et harmonieux.

Cet anniversaire universel du couronnement de nos intercesseurs nous émeut toujours ; et l'ancien cantique, qui solennise les combats et la gloire, revient—tel un air aimé de tout temps, sur nos lèvres—C'est que chacun de nous retrouve là-haut un aide, un protecteur, un ami tout puissant ; mais encore un patron, un aïeul dont la tendre sollicitude est acquiescée dès le berceau.

Combien j'aime cette double fête de l'aurore hivernale ; ces chants d'allégresse, unis aux chants funèbres, cet écho des joies éternelles, le tempérament, par un rayonnant espoir, nos terrestres regrets. Le poétique génie de l'Église qui édénise tout sur la terre a été sublimement sage de placer ainsi, au déclin de la plus mélancolique saison de l'année cette double fête qui nous fait parler, avec la nature en deuil, des splendeurs de l'au-delà et du néant d'ici-bas. On se recueille mieux quand les jours s'assombrissent, quand les feuilles seules se fanent ; quand les dernières fleurs se fanent et que les petits oiseaux s'en vont en modulant leur automnal air de regret.

J'aime évoquer souvent l'époque, si lointaine déjà, où, pour la première fois, cette fête des Saints parla à mon âme. C'était par un de ces jours lumineux qui jettent de l'or sur tout et partent, jours nombreux et de rayons. Dans l'église simple et toute pieuse, les fidèles, en habits de fête, se pressaient dans les nefs de lumière et d'encens. Du haut de la chaire, le bon curé parlait de la fuite des temps, de la rapidité de ces belles saisons dont il ne reste bientôt que des feuilles mortes ; il comparait les pelées de la vie à l'herbe jaunée, aux épiques sans roses, puis il faisait resplendir la résurrection dans l'éternel printemps ; rappelant le souvenir des voyageurs si chers... des pèlerins aimés qui nous ont devancés et que nous sommes destinés à retrouver un jour...

Aujourd'hui, bien loin de mon cher village natal—j'aime me souvenir des allocutions paternelles entendues dans ma prime enfance. Il me souvient qu'au sortir du temple le soleil, tantôt brillant, venait de disparaître derrière les rameaux défeuillés dans l'horizon des grands bois ; de gros nuages gris volaient le ciel et les lointains mystérieux prenaient des teintes couleur de poudre ou de saie ; la nature, en prévision de la fête à venir semblait vouloir s'associer à nos regrets et à nos larmes.

De tous temps, le jour des morts a inspiré à chacun de salutaires pensées ; aux grands orateurs et aux doctes écrivains d'immortelles pages. Je n'oserais pas, après eux, traiter ce sujet, mais je vous dirai, chères sœurs, à vous toutes que la vie mondaine captive ; évoyez souvent le passé, souvenez-vous que, dans l'humble coin d'un cimetière, vous avez un sépulcre solitaire ou quelque être aimé dont l'éternel sommeil en attendant l'éternel réveil ; Visitez la " Ville des Morts " et ne laissez pas, je vous en prie, la " pierre de l'oubli " recouvrir comme un glacial mausolée les tombes de ceux que vous aimez naguère.

BERTHE D'HERVILLE.
1er novembre 1907.

Fausses préparations pour cheveux

Une nouvelle découverte qui détruit les germes des pellicules.

Presque toutes les préparations pour cheveux n'ont d'autres mérites que d'arrêter la décoloration du cuir chevelu et de servir comme lotion, mais pour détruire les pellicules et en tuer les germes il n'y a que le Newbro's Herpicide.

Cet embryon se loge sous le cuir chevelu et rongé le cheveu à sa racine. A moins qu'il ne soit détruit, il n'y a aucun moyen de guérir d'une façon permanente la chute des cheveux et la calvitie. Newbro's Herpicide tue les embryons.

Vendu dans les principales pharmacies. Envoyez 10 cts en timbres, pour un échantillon à The Herpicide Co., Detroit, Mich.

W. BRUNET & CIE, agents exclusifs pour Québec, 139 rue St-Joseph. Deux grandeurs : 50 cts et \$1.00.

LA DERNIÈRE ABEILLE

Vents, pluie, éclairs faisaient rage de telle sorte qu'on n'avait jamais vu de tempête aussi forte. Sous l'épaisseur des bois par la bise pluvieuse, dans les nids les petits oiseaux mouraient noyés. Et l'ouragan broyait toutes les créatures. Qui n'ont point pour abri de solides toitures : L'abeille dans la fleur brisée, et le grillon. Transi sous le léger brin d'herbe du sillon. Or, Maria, qu'on nomme autrement Myrtille, " Et, ce soir, un point d'or froter la vitre blême, Et c'était une abeille, hélas ! près de mourir, Qui heurtait, espérant que l'on viendrait ouvrir. La mère du Sauveur entra dans la fenêtre ; Elle prit dans ses doigts le pauvre petit être, Reconnaissant que c'était la reine d'un essaim. L'essaim d'un baiser et la mit dans son sein. Pour qu'elle y réchauffa ses deux ailes vermeilles. Sans cela les étés n'auraient plus eu d'abeilles.

LE SYMBOLE DES COULEURS

Assortir la couleur de ses ajustements à celle de ses cheveux, et à la nuance de son teint, c'est une opération délicate ; s'il faut de plus, tenir compte de la langue emblématique se préoccuper des couleurs d'un nuage de ceinture, de cravate, cela complique la difficulté.

Heureusement qu'il est entre le goût et les symboles des accommodements. Les couleurs ont un langage comme les fleurs mais leur alphabet est moins compliqué. Il s'exprime, contrairement à ce qu'on connaît, deux ou trois règles essentielles ; d'abord, celle-ci : chaque gamme de couleur, du clair au foncé, représente une gamme de sentiment les plus forts symbolisés par les nuances échantonnées. Puis cette autre : quel que soit le sens d'une couleur, le mélange du noir la transforme en sens contraire. Ainsi le bleu signifie fidélité ; le bleu et noir, légèreté ; le rouge, la tendresse ; le rouge et noir, la haine.

Examinons les couleurs principales : Le jaune pâle signifie jalousie, trahison, inconstance, le jaune doré, joie, richesse, santé, bon conseil, goûts modestes ; le jaune foncé, malice, perversité et chagrins domestiques. C'était la couleur des esclaves.

Le rouge vit est l'emblème de la force, de la puissance, de la tendresse de l'opulence ; le rouge foncé, de la cruauté, de la colère et de la violence. Beaucoup de peuples anciens portaient le deuil en rouge.

Le blanc dit l'innocence, la sagesse, la beauté, la candeur, la délicatesse et la probité.

Le noir est l'emblème du deuil, de la tristesse et de la mort. Le vert clair et la verdure, le vert foncé est l'emblème de la folie ; qui osera s'habiller de vert sombre ?

Le " pourpre " est un violet rougeâtre obtenu par la combinaison du rouge et du bleu. C'est le symbole de l'amour de la vérité et de la puissance émanant du droit divin.

L'hyacinthe " est un composé de bleu et de rouge ; le bleu y domine ; dans le pourpre le rouge l'emporte. Ils ont le même symbole.

Le " zinzolin " dont la mode a fait la " violine " a un sens identique à celui des teintes précédentes, mais un peu affaibli.

Le violet clair " est l'emblème de la modestie, de la charité, de la piété, de l'humilité, de la malice, de la candeur de la timidité et de la bonté ; " violet foncé " symbolise la douleur.

Le " bleu clair " veut dire chasteté, loyauté, fidélité, bonne renommée, réserve, tendresse, douceur, foi et bonté ; le " bleu foncé " signifie turbulence, légèreté, vantardise, mensonge et égocisme.

La mode préconise le bleu marine ; " l'indigo " est l'emblème de la pudeur, du culte des arts, de la discrétion et de la charité.

" L'écarlate " de la tendresse vive. Le " rose " représente la sagesse, l'amitié, la beauté, le souvenir.

" L'orange " symbolise la délicatesse de l'esprit, la quiétude de l'âme, le goût du beau, le bon goût, le respect de soi.

Quel dommage qu'un préjugé décrié, l'orange trop laid pour habiller les femmes ! Le " roux " est le signe de la méchanceté ; le " brun " est l'emblème de la pénétration, de la défiance, de la fatalité, des infirmités et de la vieillesse.

Le " gris " représente l'innocence calomniée, l'humilité et la pauvreté. Si le langage des couleurs était aussi connu que celui des fleurs, où irions-nous ? Pour ne pas se faire mal juger par une toilette seyant, mais indécemment, combien se résigneraient à des fautes contre la mode et le goût ?

Il est permis par bonheur, de prendre de tout cela, et surtout... d'en laisser.

M. C.

Vous pouvez vous procurer du bon tabac en feuilles, de toutes sortes, en vous adressant à A. Fontaine et Cie, marchands de tabac en gros, St-Jacques l'Achigan.

CASTORIA Pour Bébé et Enfants. La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée

PLANTES ET PARFUMS

Les souveraines régnantes ont aussi des préférences pour certaines plantes et certains parfums ; ainsi l'impératrice de Russie a une attirance spéciale pour la lavande, elle en fait cultiver dans ses jardins, elle en fait mettre de petits bouquets dans son lin, elle se sert de l'eau extraite, de cette plante pour sa toilette. L'emblème de la lavande est : " méfiance " (hélas, la lavande n'a qu'à se bien méfier). Elle se sert encore d'extraits de jonquille dont le langage est : " Je désire ardemment " et de jasmin. Le jasmin blanc veut dire : " amabilité " et le jasmin de Virginie, " séparation ".

L'impératrice d'Allemagne fait mettre dans les armoires contenant les deux cents robes qu'elle se fait faire par an, des sachets parfumés au foin frais coupé, et elle se fait fabriquer pour elle et ses enfants, un savon spécial nommé " spermaceti " à base d'ambre. L'emblème de l'ambroisie est : " étourderie ".

La reine Marguerite d'Italie se sert surtout d'eau de Cologne.

La reine Amélie de Portugal : " d'eau de Portugal " naturellement, mais surtout de mimosa qui veut dire : " votre affection embaume ma vie ".

La reine Hélène d'Italie aime le muguet de préférence, emblème de " coquetterie ".

La reine Wilhelmine de Hollande, qui prépare elle-même son bain, y verse simplement de l'eau de Cologne, et se sert d'un savon anglais à l'héliotrope blanc, dont l'emblème est : " ivresse et amour pur ".

L'impératrice de Russie Alexandra : Ce nom vient du grec, veut dire : protectrice des guerriers, correspond à la fleur rouge, et à la fleur : Amarillis. L'emblème de cette fleur est " fertilité ".

L'impératrice d'Allemagne se nomme aussi Alexandra, son mari l'appelle Dona dans l'intimité.

La reine Marguerite d'Italie : Ce nom vient du latin, veut dire : perle, correspond à la couleur : blanc et à la fleur : marguerite. Emblème de la magnanimité des prés : " réflexions, méditation " et de la marguerite double : " Récompense de sentiments ".

La reine Amélie de Portugal. Ce nom vient du Visigoth, veut dire : puissante ; correspond à la couleur : or et à la fleur : soleil. Emblème du soleil ; " fausse richesse ".

La reine Hélène d'Italie : Ce nom vient du grec, veut dire : qui a l'éclat du soleil, sa couleur est : jaune, sa fleur : hélianthe.

MOISSON D'OR

Un homme sans élévation ne saurait avoir de la bonté ; il n'a que de la bonhomie.

Le travail porte avec lui sa récompense. Il nous lève du monde et de nous-même. Lui dit-on seulement de nous sans à peine, à fait des premiers, toute journée bien remplie, il faudrait encore le bémol et l'aimer.

La timidité se compose du désir de plaire et de la crainte de ne pas réussir.

La rudesse dans les paroles et dans le ton n'est jamais permise, même pour rappeler à l'ordre ceux qui s'en écartent.

Tout catholique est un fils qui doit défendre sa mère.

Il serait aussi chimérique de vouloir bâtir une cité dans les airs que de fonder une société sans religion.

Il faut prêter l'oreille aux sons que respirent les âmes saintes, avec plus de respect que la voix du génie.

Le sacrifice est la condition de toute grandeur humaine.—N. Blanchet.

L'amitié, comme l'or, a son prix quel que humble soit celui qui la donne.

C'est quand le poils est sec que l'on connaît le prix de l'eau.

La bonne humeur est le plus grand charme de la vie.

Le nid mal fait, indique l'oiseau vagabond.

LES ENFANTS BIEN ELEVES

Petits camarades et condisciples

Sur les bancs de l'école, chers petits amis, toutes les distances sociales s'effacent, dit-on, et la seule distinction est celle du mérite. Sans doute, les succès dans les études sont toujours bien enviables, mais ils ne dépendent pas absolument du bon vouloir d'un enfant, et leur succès n'est pas seulement celui qui est autre de ses condisciples et il s'est parfois un écuil : derrière ces couronnes qui viennent ombrager de jeunes fronts, se glisse souvent un grand et coupable orgueil qui s'attribue uniquement toute la gloire de la réussite. Qu'on dise fait pour cela ; peut-être moins que d'autres, mais le bon Dieu demandera davantage à celui qui aura plus reçu.

Ne vous est-il jamais arrivé, chers petits amis, d'exprimer du pain sur vos fenêtres, d'effrontés moineaux qui arrivent à tire-d'ailes, becoquer presque dans vos mains. Vous êtes leur providence, et bientôt ils viendront d'eux-mêmes attendre sur le balcon l'instant de la distribution. Ceux-là sont les privilégiés, ils ont tout en abondance, mais leurs frères, perdus dans les champs ne seront pas pour cela délaissés :

Aux petits oiseaux, Dieu donne la pâture Et sa bonté s'étend sur toute la nature

Et toutefois, pour eux aussi, il y a diversité dans les dons de la Providence. Les uns sont ornés de plumes, aux couleurs si brillantes, que l'on dirait des fleurs aériennes, tandis que les autres ont un plumage si simple, qu'on les prendrait pour les déshérités de la nature, si leur chant mélodieux ne nous charrait plus encore que ceux dont l'éblouissante parure avait tout d'abord captivé nos regards.

Ainsi en est-il pour vous, chers petits amis. Aux uns, les qualités brillantes, les dons de l'intelligence ; mais en revanche, à d'autres, ceux que l'on remarque à peine, tant ils sont dans l'ombre, un cœur toujours prêt à aimer, à se dévouer, à s'offrir pour les autres. Pensez-vous que leur part sera moins bonne ? Ne les choisiriez-vous pas pour vos amis, ce qui séduit à la première vue n'est pas souvent le plus appréciable et tout en rendant grâce à Dieu de ce que vous avez reçu de sa bonté, cherchez à devenir des enfants bien élevés. Cette distinction n'est jamais effacée sur les bancs de l'école, soyez-en bien assurés, et tel petit lauréat qui exhibe à tout propos son mince savoir, n'est souvent qu'un grossier ignorant, en ce qui concerne la plus simple politesse.

Et maintenant quelle doit être celle d'écoliers s'asseyant chaque jour, autour de la même table. Tout est commun entre eux, les jeux, les études, et l'espoir d'une couronne vient faire battre ces jeunes cœurs ; mais avant de l'obtenir, que de luttes avec les petits camarades, et que de longues heures passées à feuilleter des livres que l'on comprend à peine.

Il est de la politesse d'un écolier de ne pas importuner ses voisins, par ces puérils racontars, qui ne servent qu'à troubler l'ordre des études. Un enfant bien élevé ne doit ni prêter une oreille attentive et curieuse pour surprendre le secret d'un condisciple, ni dénoncer celui qui se serait rendu coupable de quelque méfait. Ce serait acte d'espionnage et de mauvaise camaraderie, également impoli et peu charitable. Il n'appartient qu'aux maîtres seuls de surveiller, de voir, de punir.

D'ailleurs, ne ferait-ils pas peut-être volontairement les yeux, afin de laisser aux coupables une voie plus facile pour revenir au bien, en leur épargnant la honte du châtiment. Vous les comprendrez un jour, chers petits amis, mais en attendant, n'ayez pas trop le nez au vent, pour épier une mouche qui vole, ou vous enquerir de ce qui se passe autour de vous. A cela vous n'apprendrez pas grand-chose, et l'on pourrait vous prendre pour des enfants mal élevés. Quelle horreur !

Le jeune François avait bien d'autres soucis que celui-là. Il était pathétique, et il se rappelait même fort irrésistiblement de la traiter de vieille folle.

—Vieille folle, se disait la bonne poëtesse, sans que la moindre humeur vint altérer la charmante égalité de son caractère. Ce pauvre enfant prendra un jour à ses dépens à me rendre plus de justice.

En attendant ce moment, qui ne paraît pas près d'arriver, François continuait à se dire de ce qu'il nomme des exigences ridicules. Ce petit prodige de coupe sans à peine, à fait des premiers, toutes études dans une obscure ville de province, puis, charmés de ses heureuses dispositions, ses parents se sont imposés les plus grands sacrifices afin, de faire donner à cet enfant, si heureusement doué, une instruction pouvant le conduire bien loin dans la carrière des honneurs. Quelle illustration n'en rajoutait-il pas sur toute la famille !

L'arrivée du petit François à Paris ne fit que confirmer les espérances de tous les siens. Ses succès furent si rapides qu'il ne tarda pas à obtenir les premières places.

—Ces petits Parisiens !... faisaient-ils dédaigneusement en haussant les épaules, qu'on ne m'en parle plus... ils ne sont pas bons à grand-chose !

—Rien à rien ? reprit fièrement l'un d'eux, en lui montrant le poing, ou vous le fera voir !

—J'ai remporté...

—Ce que nous n'avons pas cherché à avoir. C'était assez facile !

Et la discussion allait s'envenimer lorsque l'arrivée d'un professeur vint séparer les deux champions ; mais le feu couvra sous la cendre.

Le succès avait tellement enflé la vanité du jeune écolier, que rien n'échappait à son sourire moqueur ou à ses paroles mordantes. L'un de ses camarades avait le nez trop long et l'air stupide, l'autre, un œil de travers et une expression manquant de franchise ; enfin, par ses remarques, François était parvenu à se faire craindre de tous, sans être aimé d'un seul.

La cuisine n'était pas plus épargnée par le petit vaniteux ; il la trouvait détestable, il ne cessait de répéter

qu'il fallait avoir une faim de loup, pour avaler d'aussi méchantes saucisses. Chez lui c'était tout autre chose, et il n'avait pas été habitué à de pareilles drogues.

Cependant, les condisciples de monsieur François n'avaient pas tardé à se lasser de tous les impertinents propos d'un gargon aussi mal élevé, et ils organisaient tant bien que mal une éclatante revanche, afin de se venger des vanteries, des airs de suffisance et des sarcasmes de l'orgueilleux lauréat.

Le jour est fixé pour l'exécution de ce projet et l'on part enchanté pour la promenade.

Soudain, les rangs se rompent au détour d'une rue, et un homme noir s'élançant au devant de François.

—Est-ce bien toi, mon gargon, fait-il en posant sa large main sur l'épaule du petit écolier.

—Mais... quoi... mon... dit-il, butte François, aussi rouge qu'une pivoine.

—Comme te voilà beau maintenant, dit l'excellent homme en ouvrant démesurément les yeux. Dame !... on nous avait bien fait savoir... J'ai eu tout de même grand-peine à te reconnaître, mais n'importe, embrasse ton parrain. Le cœur est toujours là, mon gargon, bien que nous ne portions plus le même habit.

Et sans paraître remarquer l'embarras pointant si visible de son filleul, le bon charbonnier serra dans ses bras le fils de sa sœur, en appuyant tendrement son visage couvert d'une épaisse couche noire sur les joues roses du petit fanfaron.

—Pardieu, monsieur le maître, dit-il ensuite en avançant le chapeau à la main, au devant du professeur. Je n'ai pu résister au désir d'embrasser ce mioche, que j'ai tenu dans mes bras, au beau jour de son baptême. J'aurais voulu qu'il fit comme nous !... mais enfin, et un soupir souleva la poitrine du brave Auvergnat, faites-en un honnête homme qui ne rougisse pas de ses parents.

Après la colonne enfantine reprenait sa marche un instant interrompue par cette rencontre et l'on entendait de ci-de-là de joyeux éclats de rire à demi étouffés, et des réflexions quelque peu malicieuses. François n'avait cessé de traiter ses condisciples du haut de sa grandeur ; à leur tour, ils étaient fort aise de jouer de son embarras.

—Eh bien ! a-t-il été attr

LA CAISSE D'ÉCONOMIE DE NOTRE-DAME DE QUÉBEC

BANQUE D'ÉPARGNES

HAUTE-VILLE (Bureau-Chef) 21 rue St-Jean, En face de la Côte du Palais.
ST-ROCH - - - 73 rue St-Joseph.
ST-SAUVEUR - - - 801 rue St-Vallier.
ST-JEAN-BAPTISTE, coin des rues Claire-Fontaine et St-Jean.
BASSE-VILLE - - - coin Côte La Montagne et rue St-Pierre.
LEVIS - - - 103 rue Commerciale.

LA CAISSE REÇOIT DES DÉPÔTS DE 25 CENTIMS ET PLUS
Intérêt accordé du jour même du dépôt et sur la
balance de chaque jour.
— DÉPÔTS REÇUS PAR LA MALLE —

LEVENEMENT

Troisième, imprimée et publiée par la Compagnie de
L'ÉVÉNEMENT, incorporée par lettres patentes
à l'Édit de Louis XVI.

ATONNEMENT: Une \$5.00, six mois, \$15.00
Abonnement à l'Édition Hebdomadaire, publiée
à l'Édit de Louis XVI.
Toute souscription d'abonnement demandant
l'abonnement, envoi d'argent, en espèces ou
par mandat, à l'Édit de Louis XVI.
L'ÉVÉNEMENT.
P. P. 69, Québec.

QUÉBEC, 5 NOVEMBRE 1907

LA JOURNÉE D'HIER

ET LES PARTIS

Battu à Rimouski, le gouvernement
Gouin paraît aussi avoir perdu du
terrain à Bellechasse et à Nicolet.
Voilà, si les rapports que nous avons
ce matin, sont exacts, le résultat de
la journée d'hier.

La presse ministérielle va jubiler,
et le gouvernement ne manquera pas
de se réjouir. Après l'affolement dont
ils ont donné tant de preuves depuis
des mois, il est naturel que les minis-
tres exagèrent la portée d'une vic-
toire qui, au fond n'est pas aussi bril-
lante qu'elle en a l'air. Bellechasse,
par exemple, donne vent de ma-
jorité de moins qu'à la dernière élec-
tion malgré les immenses et multi-
ples avantages que M. Turgeon avait
de son côté, malgré surtout les ap-
pels humilians et désespérés que le
ministre des Terres a faits durant
toute la campagne, appels que très
probablement nul autre homme poli-
tique n'aurait voulu faire. Ceux qui
ont entendu M. Turgeon, à St-Charles,
à St-Raphaël, à St-Gervais, à St-Vallier,
à St-Damien, dans toutes les pa-
roisses enfin, savent que le ministre,
naguère si hautain, a menti son élec-
tion à deux genoux. Si j'ai mal fait,
a dit M. Turgeon à plusieurs reprises,
oubliez mes erreurs et votez quand
même pour moi, votez au moins par
sympathie pour mon vieux père. De
telles supplications sont rarement re-
poussées, surtout quand celui qui les
fait paraît si petit devant son adver-
saire, et c'est plutôt par pitié que
par conviction qu'un grand nombre
d'électeurs de Bellechasse ont donné
à M. Turgeon des suffrages implo-
rés comme une dernière faveur.

Nicolet a tenu bon devant l'avan-
chance de promesses ministérielles.
La majorité de M. Devlin n'a pas
augmenté, et les conservateurs de Ni-
colet n'ont pas raison de se décourager.
Ils ont choisi un candidat qui leur
fait honneur, qui s'est créé un
parti dans le comté, qui a du courage,
du talent, de l'éloquence et qui sera
député avant longtemps.

A Rimouski, le candidat ministé-
riel est battu par M. D'Anjou.

Montmorency donne une grosse
majorité à M. Taschereau. Le con-
traire nous est survenu après les cent
mille piastres de promesses que le
ministre des Travaux publics a faites
dans le comté. Si M. Taschereau
tient parole, son élection coûtera cher
au trésor provincial.

M. Bernier n'ignorait pas la diffi-
culté de la tâche qu'il entreprenait en
acceptant la lutte contre M. Tasche-
reau, mais il a compris que c'était
son devoir dans les circonstances, et
ce devoir il l'a accompli avec un cou-
rage et une énergie qui lui font
grandement honneur. Il laisse dans le
comté de Montmorency une réputation
d'éloquence, de droiture et d'hono-
rabilité qui, pour les esprits supé-
rieurs, compensent largement la dé-
faite.

En somme, la journée d'hier montre
que le gouvernement, malgré tous les
avantages du pouvoir et les immen-
ses influences concentrées à son ser-
vice dans une lutte partielle, conserve
à peine son terrain.

CONCESSIONS DE TERRE

Nous recevons de M. S. Dufault,
sous-ministre de la colonisation, la
lettre suivante:

Québec, 4 novembre 1907.
A M. le Directeur de
"L'Événement."

Monsieur,
J'ai lu dans votre journal de samed
dernier ce que vous y dites au su-
jet de certaines lettres-patentes des
Isles Adobates et du Portage, files sit-
tuées dans le lac Chibogamou. Per-
mettez-moi de vous faire observer

qu'il ne s'agit pas d'une nouvelle con-
cession. La vente remonte au mois
de décembre 1905. Il s'agit seulement
de l'émission des lettres-patentes, et
c'est fin dans le cours ordinaire des
choses. Vous m'obligeriez en publiant
ces quelques mots d'explication.

Veuillez me croire,
Votre tout dévoué,
S. DUFALT,
Sous-ministre.

Qu'il s'agisse ou non d'une con-
cession nouvelle, l'émission des lettres
patentes, qui donnent le titre de pro-
priété, a la veille des élections, nous
autorisait à poser la question que
nous avons posée.

De plus, M. Dufault ne parle que
d'une concession. Admet-il les au-
tres? Et s'il les admet, n'est-il pas
encore une fois très étrange qu'on les
ait faites cinq jours avant la votation
qui vient d'avoir lieu.

Les nerfs de l'estomac, du Cœur ou
des Reins ne peuvent s'affaiblir sans
que ces mêmes organes s'en ressentent.
Inutile de médicamenter l'esto-
mac et de stimuler le Cœur ou les
Reins. C'est tout simplement aller de
mal en plus. Procurez-vous ce remède
connu partout et de tous les phar-
maciens sous le nom de "Restaurant,
du Dr Shoop" (Dr Shoop's Restorative).
Le "Restaurant" est spécialement
préparé pour atténuer ces nerfs in-
térieurs affaiblis. Rendez-les vigoureux
et reconstruisez-les avec le "Restau-
rant du Dr Shoop" (Dr Shoop's Res-
torative)—liquide ou en tablettes—et
vous jugerez bientôt par vous-mêmes
comment s'opère. Echantillon
d'essai gratuit envoyé sur de-
mande par le Dr Shoop, Racine, Wis.
Votre santé vaut certainement ce simple
essai.

En vente chez tous les pharmaciens.

Industrie gigantesque

La fabrication du coton à Fall-River

Fall River, Mass., 4.—Une ville de la
Nouvelle-Angleterre qui certainement
fait un commerce immense de coton,
est la florissante ville de Fall River.
Dans la population compte actuelle-
ment environ 120,000 habitants. Ses
diverses manufactures fabriquent des
tissus de coton de tout le calico et le
quart du coton fait dans tous les
États-Unis. Tel est le rapport de Wil-
liam E. Curtis dans le "Chicago Re-
cord Herald."

Il paraît que la ville de Fall River
a plus de fusées à elle seule que l'im-
pense état de l'Union, si ce
n'est celui du Massachusetts, et deux
fois plus que n'importe quelle ville des
États-Unis. Ses métiers tissent plus
de 1500 milles de coton chaque jour,
soit environ deux milles en longueur à
la minute.

En plus, les fabriques de Fall River
produisent toutes les variétés de drap
de toutes sortes, depuis le plus com-
mun jusqu'au plus fin dont la pesan-
teur d'une livre mesurerait soixante
pieds de long sur une largeur de 30
pouces.

Ses manufactures filent le coton et
le transforment en drap. Elles fabri-
quent aussi les fils, les confortables
les chemises, les chapeaux de feutre,
le satin, les tissus de fantaisie, le li-
non, la soie zéphyr, les rideaux de den-
telles, crochets et marbrures.

La ville de Fall River compte qua-
tre vingt-deux manufactures appar-
tenant à quarante-une différentes com-
pagnies avec un capital d'environ \$25-
000,000. Elle compte plus de 3,500-
000 fusées, 82,000 métiers de tisse-
ment, consommant 400,000 balles de
coton chaque année, qui, une fois
finies, comprennent un billion de ver-
gers de drap.

Des 120,000 habitants dont est com-
posée la population, 32,000 sont em-
ployés dans les filatures ou manufac-
tures recevant un salaire hebdomadaire
se montant à la somme de \$230,000.
Ces mêmes employés ont en banque
d'épargne une somme de \$20,000,000.
Les 92 manufactures sont mues par
des roues hydrauliques, 111 engines à
vapeur fournissant une force motrice
de 18,738 chevaux.

La ville de Fall River comprend
plus d'anglais, d'irlandais et de cana-
diens que d'américains. Les canadiens
sont au nombre de 30,000, les irlan-
dais, 25,000, les anglais, 16,000, les
américains, 15,000, hébreux, 6,000, por-
tugais, 5,000 et le reste sont partagés
entre les Italiens, les russes, les polon-
nais et les hongrois. Les grecs et tou-
tes les autres nations du globe y sont
représentées. Des 32,000 employés
dans les manufactures, plus de 70 p. c.
sont des étrangers.

Lisez ceci

Si vous comparez la qualité et le
prix de nos marchandises, il ne vous
restera plus d'arguments pour ne pas
faire vos achats chez

FAGUY, LEPINAY & FRÈRE.

ACHETEZ
LE TABAC ROSE QUESNEL

LES MINISTRES SONT ELUS

Par de fortes majorités

RÉSULTAT DE LA VOTATION D'HIER

DANS BELLECHASSE, MONTMORENCY, NICOLET ET RIMOUSKI

Les élections d'hier dans quatre
comtés de la province: Bellechasse,
Montmorency, Nicolet et Rimouski,
se sont terminées par le succès de
tous les candidats ministériels.

Les trois ministres, les hon. MM.
Turgeon, Taschereau et Devlin sont
élus par de grosses majorités; et
dans Rimouski, c'est M. D'Anjou
qui a obtenu la majorité contre M.
Fiset.

Dans ce dernier comté, la lutte of-
frant peu d'intérêt, attendu qu'elle
s'est faite entre deux libéraux minis-
tériels.

BELLECHASSE

D'après les rapports reçus jus-
qu'à ce matin, le vote dans le comté
de Bellechasse a donné les résultats
suivants:

	Turgeon	Bourassa
St-Michel	158	
Beauport	118	
St-Vallier	157	
St-Raphaël	214	
St-Charles	201	
St-Gervais		129
St-Nérée		73
St-Lazare		44
St-Damien		13
Buckland	64	
Armagh	185	
St-Philémon	30	
St-Macdoire		32
St-Camille		14
	1,077	305

Maj. pour M. Turgeon 772

De toutes les élections partielles,
c'est celle de Bellechasse qui a pro-
voqué le plus d'intérêt. La lutte s'est
faite dans des conditions extraordi-
naires. D'un côté, l'hon. M. Turgeon,
ministre, qui représente le comté de-
puis 17 ans, ayant pour lui toutes
les plus puissantes influences, notam-
ment celles des deux gouvernements;
de l'autre côté, M. Henri Bourassa, qui
était pratiquement inconnu dans ce
comté, qui n'a eu qu'une douzaine de
jours pour faire sa lutte, et qui mal-
gré tous les énormes désavantages
qui se dressaient devant lui, a pas-
sés l'heure de la campagne, n'a pas hésité
un instant à relever le défi du minis-
tre des Terres. Le comté a été enva-
hi par une armée de politiciens. Des
deux côtés, la lutte s'est faite avec la
plus grande ardeur, le plus vif achar-
nement. Mais les succès oratoires de
M. Bourassa, la grande activité qu'il
a déployés et le mouvement constan-
t de ses amis n'ont pu valoir la
puissance ministérielle, ni la puissance
de l'org.

MONTMORENCY

La réaction de M. Taschereau
dans Montmorency n'a jamais fait
doute pour personne.

Son adversaire, M. J. B. Bernier,
avocat, s'est attaqué à une puissance
en allant se présenter contre le minis-
tre des Travaux publics. Il a cepen-
dant fait beaucoup de travail et dé-
ployé une grande activité. Mais
Montmorency comme Bellechasse, est
une forteresse libérale, considérée
comme imprenable, étant données
surtout les circonstances dans les-
quelles s'est faite la dernière élec-
tion.

Voici le résultat de la votation
d'hier:

	Taschereau	Bernier
St-Anne	145	
St-Joachim	40	
Châteaufort	104	
St-Laurent	32	
St-Férol	45	
St-Jude des Caps	60	
St-Jean	100	
St-Petronille	50	
Angé Gardien	31	
Laval	67	
St-François	63	
St-Famille	50	
	800	17

Maj. pour M. Tasche-
reau. 873

RIMOUSKI

Comme nous venons de le dire, la
lutte dans le comté de Rimouski of-
frant peu d'intérêt, attendu qu'elle se
faisait entre deux libéraux minis-
tériels: M. D'Anjou, maire du Rio et
Président du comté, et M. Fiset, le can-
didat choisi par la convention libé-
rale du comté.

Un autre libéral, M. Beldie, avait
manifesté l'intention de se présenter,
mais il ne rejeta finalement de la lu-
te, dans le champ libre à M. D'Anjou
et Fiset.

Les rapports reçus jusqu'à ce ma-
tin donnent à M. D'Anjou environ 73
voix de majorité.

	D'Anjou	Fiset
St-Mathieu	77	
St-Vallier	41	
St-Simon	6	
St-Anaclet	43	
St-Luce	43	
Rio	164	
St-Fabien		57
Sacré-Cœur		25
Rimouski (ville et paroisse)	165	
Pointe-au-Père	7	
St-Donat	20	
St-Gabriel	5	
Negette	18	
St-Blandine	20	
	374	206

Les résultats d'une couple de voix
sont encore inconnus.

NICOLET

Le nouveau ministre de la colonisa-
tion, l'hon. M. Devlin, a été élu dans
Nicolet, contre M. Sévigny, le can-
didat conservateur, par une majorité
d'environ 354 voix.

Le jeune candidat conservateur a
fait une vaillante lutte, et bien qu'il
ait été défait, il s'est créé dans le
comté de Nicolet, des amis dévoués
et une grande popularité.

LES NOUVELLES ELECTORALES

Comment elles ont été reçues à Québec

Dès 6 heures, hier soir, les gens se
groupaient en grand nombre au
"Chronicle" au "Soleil" et aux bu-
reaux de "L'Événement" pour savoir
le résultat des élections. Tous étaient
anxieux d'apprendre surtout le dé-
nouement de la terrible bataille li-
vrée dans le comté de Bellechasse. Un
peu après 6 heures arrivait un pre-
mier rapport annonçant que dans
deux poils de St-Charles, M. Tur-
geon avait une majorité de 152. Ceci
indiquait que la paroisse de St-Char-
les donnait une couple de cents voix
de majorité au ministre des Terres, et
dès ce moment la réaction de M.
Turgeon était considérée comme cer-
taine. Et les rapports qui suivirent ne
firent qu'augmenter la majorité mi-
nistérielle.

Mais chose remarquable, c'est que
partout la foule accueillait ces nou-
velles très froidement. Ce n'est que vers
la fin de la soirée, qu'on pu entendre
ici et là quelques acclamations à l'ad-
resse de M. Turgeon.

M. HENRI BOURASSA

est arrivé à Québec, hier soir, en com-
pagnie de quelques-uns de ses amis.
Et après avoir passé quelques heures
au Frontenac, il est parti pour Mont-
réal par le convoi du C. P. R., de
11:30 heures.

M. Bourassa ne paraissait aucune-
ment affecté par sa défaite. Il était
joyeux, dispos, et semblait prêt à re-
commencer une autre campagne.

A un journaliste qui l'interrogeait
sur le résultat de l'élection, il ré-
pondit: "Je n'ai aucune opinion à
exprimer."

D'après ses amis, M. Bourassa ne
se propose aucunement de se retirer
dans la vie privée. Au contraire, il va
continuer la campagne qu'il a entre-
prise contre le gouvernement de Qué-
bec. Il ne se présentera pas dans le
comté de Labelle. Il est entré dans la
politique provinciale pour y rester
jusqu'à ce qu'il ait fait triompher le
programme de réformes administra-
tives qu'il prêche d'un bout à l'autre de
la province depuis quelques mois.

Il aurait dit à un ami: "L'élection de
Bellechasse n'est qu'un incident dans
la campagne que j'ai entreprise. Je
vais me repérer pendant quelques
jours, et je me remettrai ensuite à
l'œuvre."

M. Bourassa est un courageux qui
ne les échecs, ni les revers ne peuvent
abattre.

M. TURGEON

a passé la nuit à St-Charles. Il est
arrivé à Québec, ce matin, et ses
amis lui préparent une démonstration
pour ce soir.

Interrogé, hier soir, par un ami,
qui s'est mis en communication avec
lui à St-Charles, par téléphone, le
ministre a répondu: "Je suis très
fatigué. Toute la semaine j'ai été cer-
tain d'une majorité d'au moins 500
voix, mais je n'aurais aucune idée
qu'elle prendrait d'aussi grandes pro-
portions. Je suis très heureux de la
confiance que les électeurs de Belle-
chasse continuent de me témoigner."

L'hon. M. Devlin est attendu à
Québec, cet après-midi.

L'hon. M. Taschereau est arrivé à
Québec, hier soir vers 11:30 heures. Il
a été reçu à la gare par un grand
nombre de ses amis qui l'ont accom-
pagné jusqu'à sa résidence.

Douleurs de dos—enflures
rhumatisme et sciatique
—névralgie, etc., sont gué-
ris radicalement par

Elles guérissent les rognons
et purifient le sang. Com-
posées de jus de fruits et
toniques.

Vendues à 50c la boîte chez
tous les pharmaciens.

MAISONS A VENDRE
No. 55, rue St-Famille, No. 55, rue St-Flavien
Nos. 404 et 406, rue St-Vallier.
Pour informations et permis de visiter, s'adres-
ser à
LARUE & LARUE, Notaires,
25 rue St-Anne

A LOUER
Les 2^{es}, 3^{es} et 4^{es} étages de la bâtisse, coin
des rues St-Jean et St-Siméon, ci-devant oc-
cupé par Latouche & Lemay.
S'adresser à ALFRED LEMIEUX,
Curateur.
Levis 11 septembre 1907.—

Par Nomination Spéciale FOURNISSEURS de S. M. la Reine et de S. A. R. le Prince de Galles



Manteaux

En mouton de Perse
Garnis en Vison

■ Nous donnons ici la vignette d'un
très élégant Manteau de Perse. Cette
blouse a 26 pouces de long avec dos
ajustés. Le haut collet, les longs re-
vers, les poignets sont en vison cana-
dien; une fourrure qui n'a jamais été
plus en vogue qu'actuellement. La
petite veste en braid de fantaisie, sur
drap noir, répond à la dernière exi-
gence de la mode, mais si on le pré-
fère, elle peut être enlevée.

■ Nos salons d'installations regorgent
de magnifiques combinaisons de four-
rures pour Manteaux. Vous êtes cor-
dialement invités à venir les visiter.

HOLT, RENFREW & CO

32-43 RUE BUADE

TELEPHONE 3061

Dr Albert Jinchereau

Ex-externe des Hôpitaux de Paris,
Ex-Élève des Hôpitaux de Berlin et Vienne.

SPECIALISTE

MALADIES DES YEUX, DU NEZ, DE
LA GORGE ET DES OREILLESCONSULTATIONS: 10 à 12 hrs A.M., 2 à 5 hrs P.M.
7 à 8 hrs P.M.

Bureau: 259 RUE ST-JOSEPH

26 oct—

Dr Edmond Verge

Ex-Élève des Hôpitaux de Paris

Spécialités: Maladies des
Enfants et Orthopédie

Consultations:

ROCH- - - 9 à 11 a.m. 1203-3-7 à 9 p.m.

HAUTE-VILLE- - - 11 à 130-6 à 7 p.m.

BUREAUX } 49, Notre-Dame des Anges

1363 Grande Allée. 22 oct—

A VENDRE

UNE SERRE-CHAUDE de 12 pds
x 16 pds, en parfait ordre, à un
prix modéré, avec ou sans l'appareil
à eau chaude.
S'adresser à

J. H. GIGNAC,

142 rue de l'Église.



TRAVERSE DE QUÉBEC ET LEVIS

Le et après le 13 Octobre 1907

Les voyageurs ci-dessous se feront pour la com-
modité des voyageurs sur les lignes de chemins
fer sous-mentionnées (Dimanches exceptés) le
temps et circonstances permettant.

QUÉBEC LEVIS

Chemin de fer Intercolonial

A.M. 7.45 Express pour

Campbellton.

A.M. 10.00 Express de la Ri-
vière du Loup

P.M. 2.30 Express pour

Montréal

P.M. 2.45 Express pour

Montréal

P.M. 2.55 Express pour la

Rivière du Loup

P.M. 3.15 Express direct

Campbellton.

Chemin de fer du Québec-Central

A.M. 7.30 Express pour les

Montagnes Blanches et Portland

P.M. 2.30 Express pour

Eaton et St-Jean

A.M. 11.30 Malle pour l'Ouest

A.M. 12.15 Express de Bon-
ton et SpringfieldP.M. 2.30 Express des Mon-
tagnes Blanches et Portland



Ils disent tous la même chose de la

Poudre à Pâte St-Georges

Des douzaines de nos meilleures Pâtes ont été la St-Georges à l'Appréhension. Les baignes, les gâteaux et les pâtes les "muffins" et les "crêpes".

"Et ils s'accordent à dire qu'on peut compter sur la St-Georges — que, lorsqu'ils font leur part de la cuisson comme il faut, la St-Georges fait les pâtisseries, les gâteaux et les biscuits les plus légers, les plus blancs, et les plus délicieux — en un mot, que c'est la meilleure poudre à pâte qu'ils aient jamais employée." Et mes clients sont passionnément difficiles, je vous l'assure!

Vous trouverez dans notre nouveau Livre de Cuisine une aide pour tous les jours. Il contient toutes espèces de recettes et de suggestions utiles pour la bonne cuisine. Écrivez pour une copie gratuite. National Drug & Chemical Co., of Canada, Limited, Montréal.

CARTES : POSTALES

La grande variété de cartes postales de fantaisie que nous avons surposé ce qui a encore jamais été vu à Québec. Une visite à notre magasin vous en convaincra : : : :

Librairie Française

212 Rue St-Jean
L. P. LAVERGNE, Gérant

Société de Construction Permanente de Québec

23 - RUE ST JEAN - 23

SAMEDI, le 23 Novembre prochain et après, la Société paiera à ses actionnaires pour le semestre finissant le 16 Septembre dernier, un dividende de trois par cent sur son capital permanent.

Le livre de transferts d'actions sera fermé du 21 au 31 d'Octobre prochain inclusivement.

Par ordre du Bureau de Direction,
J.-GEO. LEFAIVRE, Secrétaire.

LA BANQUE QUEBEC

DIVIDENDE TRIMESTRIELLE

AVIS est par le présent donné qu'un dividende de un et trois quart pour cent, sur le capital payé de cette institution, a été déclaré pour le trimestre courant, et que le dit dividende sera payable à la Banque, dans cette ville, et à ses succursales, le 10 et après LUNDI, le DEUXIÈME jour de DÉCEMBRE prochain.

Les livres de transferts seront fermés du 10ème au 30ème jour de Novembre (ces jours inclus).

Par ordre du Bureau,
THOMAS McDUGALL, Gérant-Général.



Cité de Québec

HOTEL-DE-VILLE

Québec, 23 Octobre 1907.

ABOLITION DE LA FOIRE AUX CHEVAUX (NOVEMBRE)

AVIS PUBLIC est par le présent donné qu'à dater de ce jour, la foire aux chevaux qui, d'après une ancienne coutume, se tenait chaque année, au Palais à Québec, le premier vendredi de novembre, ou le vendredi suivant, est abolie, et ne sera plus permise.

Par ordre,
H. J. B. CHOUINARD, Greffier de la Cité.

J.E. GAGNON

OPTICIEN
SPECIALISTE SCIENTIFIQUE

160, RUE ST-JEAN

Manufacturier de verres à lunettes, dans toutes les formes et tous les degrés. Cylindriques et composés à des prix très raisonnables.

Une attention toute spéciale est apportée aux prescriptions des oculistes.

N'oubliez pas l'adresse :

160, Rue St-Jean

16 oct-07 Près de l'Auditorium.

La réception de l'ambassade abyssine

Les deux membres de l'ambassade extraordinaire que le Pape a reçus avec leur nombreuse suite sont le général Dedjasmatsch Meschalecha Werké, gouverneur de l'Harar, et Negadras Igazu Behabiti, ministre du Commerce de l'Harar.

Voici la traduction du discours qui a été prononcé en amharique, par Dedjasmatsch Meschalecha Werké devant le Pape :

Tu es sublime par ton nom et par ta beauté, grand apôtre.

Tu es le fils et le disciple de l'apôtre saint Pierre et tu suis avec fidélité la voie qu'il a tracée. Tu es assis sur sa chaire sublime et élevée qui se trouve à Rome et ta prédication remplit l'Italie et toutes les autres nations.

Vers toi, Père vénéré, qui es étranger à toute astuce et à toute dispute, je suis mandé par mon maître, l'auguste empereur de l'Éthiopie. Nous savons que tu es le fondement de l'Église. Tu es la pierre de la foi chrétienne, puisque dans l'Évangile Notre-Seigneur Jésus-Christ a dit à ton Père saint Pierre : "Tu es Pierre et sur cette pierre je bâtirai mon Église et les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre elle. Je te donnerai les clés du royaume des cieux et tout ce que tu auras lié sur la terre sera lié dans le ciel, comme tout ce que tu auras délié sur la terre sera délié dans le ciel."

Dans saint Jean il est dit à Pierre : "Pais mes agneaux, pais mes brebis." A un autre endroit il est écrit : "que toute cause se décide sur la parole de deux ou trois témoins." Matt. XVIII, 16).

Il est donc évident que parmi toutes les autres chaires la tienne est la plus sublime, parmi toutes les autres dignités la tienne est la plus élevée, puisque tu t'assieds sur la chaire du prince des apôtres.

C'est pour cette raison que mon seigneur et empereur m'a mandé vers toi pour m'incliner devant ton trône et baiser avec mon cœur et mes lèvres tes mains sacrées.

Et, bien que Sa Majesté impériale soit éloignée de corps, elle est près de toi par le cœur et par l'esprit. A cette fin elle me mande vers toi pour te parler en sa place et en sa personne, pour jouir de ta vue et aussi pour visiter Rome et les nombreuses choses qu'on y admire, surtout les tombes des illustres et saints apôtres, Pierre, héritier des clés du royaume des cieux, et Paul, appelé par le même Jésus-Christ vase d'élection.

Que la vertu et la force de ces apôtres et la promesse de ton aide accompagnent toujours mon maître l'empereur Ménélik et m'accompagnent moi-même.

Le discours, écrit en caractères amhariques, porte la date du 6 octobre 1907 et est signé :

TON TRÈS DÉVOUÉ,

DEDJASMATSCH MESCHALECHA.

Pie X a répondu en italien :

Je suis vraiment heureux des sentiments qu'en votre nom et au nom de Sa Majesté, le roi des rois, seigneur et empereur de l'Éthiopie, et en prenant pour guide l'Évangile, vous venez d'exprimer en témoignage de respect et de considération envers la chaire de Pierre, Successeur bien indigne du saint apôtre, je me réjouis de l'occasion qui m'est offerte de vous assurer et d'assurer votre grand maître de mon admiration et de ma révérence. Père des peuples du monde entier, tandis que j'étends à tous mes bras et qu'à tous j'adresse ma parole pour les appeler à la lumière de la vérité, je le fais avec une particulière affection pour le grand empereur de l'Éthiopie, parce que je sais toute la référence qu'il a pour l'Église catholique dans le respect de la dignité, la puissance et à cause des divines promesses, l'immortalité.

Je renouvelle ma gratitude et ma reconnaissance au grand empereur pour la haute protection qu'il garde à mes missions, et prédicateurs, dans son immense empire de l'Évangile de Jésus-Christ. Assurez aussi votre grand maître que les bons Pères ne seront jamais ingrats en face de sa protection et de ses faveurs qui loins de toute ébauche, ennuie de tout mensonge, prêchant à ses peuples la doctrine de l'Évangile qui est une doctrine de charité, d'humilité et de parfaite soumission aux autorités constituées, ils rendront les meilleurs services en lui préparant des sujets fidèles, des soldats valeureux et des champions courageux pour soutenir son autorité et défendre son trône.

Outre cet avantage, il trouvera une large compensation dans les bénédictions divines qui assureront sa prospérité, bénédictions que je souhaite de tout cœur à lui, le grand seigneur, à l'impératrice, aux princes de sa maison et de son empire, et d'une manière particulière, à vous qui vous ferez l'interprète fidèle de mes sentiments.

— LISEZ —

CINQUANTE PIASTRES EN PRIMES

Moyennant le prix d'un abonnement, 50 cts par année, toute personne peut courir la chance de gagner un des prix ci-dessous :

1er abonné jusqu'à concurrence de mille . . . \$10 en or
100e abonné do do . . . \$10
200e abonné do do . . . \$5
300e abonné do do . . . \$5
400e abonné do do . . . \$5
500e abonné do do . . . \$5
600e abonné do do . . . \$2.50
700e abonné do do . . . \$2.50
800e abonné do do . . . \$2.50
900e abonné do do . . . \$1.25
1,000e abonné do do . . . \$1.25

Adressez : "La Maison Moderne,"

1000, rue St-Joseph, Québec.

25 oct-07

25 oct-07

25 oct-07

25 oct-07

25 oct-07

25 oct-07

25 oct-07

25 oct-07

25 oct-07

25 oct-07

25 oct-07

25 oct-07

25 oct-07

25 oct-07

25 oct-07

25 oct-07

25 oct-07

25 oct-07

25 oct-07

25 oct-07

25 oct-07

25 oct-07

A Percé

Lundi, 30 septembre, les institutrices de Percé et leurs élèves se sont réunies à la sacristie, et ont présenté une adresse d'adieu au Rév. M. La C. Lavoie, à l'occasion de son départ de Percé. Cette adresse fut lue par Mlle A. Gorman, institutrice de la paroisse. La sacristie avait été décorée pour la circonstance, on y regardait surtout le drapeau du Sacré-Cœur, et cette belle inscription : "Amour et reconnaissance à notre bon Pasteur. Au Rév. M. La C. Lavoie."

Curé de St-Michel de Percé, Vénééré Pasteur,

Les sentiments de douloureuses émotions qui pressent nos cœurs en cette pénible circonstance, nous empêchent de vous exprimer le trop plein de notre profonde reconnaissance et de notre filial amour. A l'instar des Hébreux, captifs sur les rives du fleuve de Babylone, nous changeons nos joyeux chants pour cette élégie pleine de douleur : "Comment chanter des cantiques de joie, en considérant notre malheur. . . Aux arbres qui couvraient les eaux, nos lyres tristement demeureraient suspendues, et nos regards voilés de larmes étaient tournés du côté de Sion."

"De nos aïeux sacré berceau"

"Sainte Jérusalem, si jamais je t'oublie,"

"Si tu n'es pas jusqu'au tombeau,"

"L'objet de desirs et l'espoir de ma vie."

"Rebelle aux efforts de mes doigts,"

"Que ma lyre se taise entre mes mains glacées."

"Et que l'organe de ma voix"

"Ne prête plus de sons à mes tristes pensées."

Pour nous, institutrices de Percé, ce ne sont pas les ruines de Sion qui attristent nos regards, ni ses malheurs qui oppressent nos poitrines, mais bien la perte immense que nous faisons, en voyant s'éloigner à jamais de nos rivages, cet être cher, notre digne Pasteur, qui a été pendant si longtemps le soutien, le guide et l'ange de cette paroisse. Oui, vénéré et digne Père, sous votre main créatrice, nous avons vu votre charnante petite paroisse se transformer, changer d'aspect et devenir importante. Que n'avez-vous pas fait pour la construction du temple religieux qui fait la gloire et l'honneur des habitants de Percé.

Que de sacrifices et de dévouement de votre part, pour mener à bonne fin ce monument, qui vous rappelle sans cesse à la mémoire de vos paroissiens reconnaissants ! Que n'avez-vous pas fait pour encourager et stimuler vos paroissiens à la culture de leur terre !

Que d'industries que d'améliorations au prix de bien des labeurs, généreux Pasteur ! A la veille de partir, vous nous quittez. . . Oh ! ne désertez pas ces lieux qui vous chérissent, et qui ont été pendant quatorze ans, témoins de votre sollicitude, de votre zèle inextinguible auprès de nos parents et de nous, jeunes plantes, que vous avez si souvent arrosées par l'unction de votre voix pastorale. . . Oh ! demeurez avec nous, pour nous continuer vos paternels soins. . . Mais, la voix de votre Evêque a parlé. . . Vous, douce victime, vous vous taisez, vous obéissez et vous nous laissez. Adieu donc, Pasteur aimé, adieu et merci.

Que votre Patron, du haut des célestes splendeurs, vous conduise, vous soutienne, vous console dans ce nouvel apostolat que vous allez entreprendre à bas, sur une autre rive, dans des nouveaux parages. . . et qu'à la fin de votre laborieuse carrière, il vous ouvre la grande porte du Ciel, pour vous placer au milieu de ceux qui ont combattu les combats du Seigneur dans la sainte et ravissante Sion, dans laquelle nous nous trouvons tous, Vénééré Pasteur et Brebis, pour chanter l'Alléluia éternel.

Avant de nous quitter, veuillez nous bénir, Vénééré et bon Père, et que notre souvenir vous accompagne, afin que vous ne nous oubliez pas auprès de Notre Seigneur dans la prière.

Adieu et merci.

Les élèves de la paroisse et leurs institutrices.

Mlle L. DONOHUE,

"L. DESPRES,

"A. LEFOLLEY,

"A. GORMAN,

"E. HUARD,

"G. F. TREMELAY.

Après cette adresse, notre Vénééré Pasteur répondit combien il était touché de ces marques d'estime et de sympathie démonstration, il nous donna ses derniers conseils et nous bénit. Puisse-t-il nous toujours être au poste du devoir qu'il nous a appris à aimer et dont il nous a toujours donné l'exemple.

Une forte gerbe spirituelle fut aussi présentée, montrant mieux que ne saurait le faire le plus éloquent discours, le respect et l'attachement des élèves des écoles de Percé et de leurs institutrices.

La présentation de l'adresse a été précédée d'une messe d'action de grâce accompagnée de musique et de chants, aimés de notre Pasteur, et que les Institutrices de la paroisse et leurs élèves ont fait chanter en l'honneur de la Ste-Vierge, pour remercier Dieu par Marie, des nombreuses faveurs spirituelles et temporelles obtenues pendant les quatorze années que la paroisse de Percé a eu le bonheur d'avoir pour curé, Révérend M. La C. Lavoie et pour demander à Dieu de répandre ses faveurs les plus insignes sur notre bien aimé Pasteur, et nous tous ses paroissiens.

Les Institutrices, leurs élèves et un bon nombre de parents ont eu le bonheur de faire la Ste-Communion qu'ils ont offerte pour leur Pasteur bien aimé.

UNE PAROISSIENNE

30 septembre 1907.

25 oct-07

25 oct-07

25 oct-07

25 oct-07

25 oct-07

25 oct-07

25 oct-07

25 oct-07

25 oct-07

25 oct-07

25 oct-07

25 oct-07

25 oct-07

25 oct-07

25 oct-07

25 oct-07

25 oct-07

25 oct-07

25 oct-07

25 oct-07

25 oct-07

25 oct-07

25 oct-07

25 oct-07

25 oct-07

25 oct-07

25 oct-07

25 oct-07

25 oct-07

25 oct-07

25 oct-07

25 oct-07

25 oct-07

25 oct-07

25 oct-07

25 oct-07

25 oct-07

25 oct-07

25 oct-07

25 oct-07

25 oct-07

25 oct-07

25 oct-07

Au Rayon de l'Optique

Notre opticien, M. E. J. P. Masselot, vous fera gratuitement l'examen de la vue. Verres brisés remplacés, commandes soigneusement remplies au rayon de l'optique, 1er étage.

LA COMPAGNIE PAQUET

DIVISION DU DETAIL

157-173 rue St-Joseph

QUEBEC

Commandes par la Poste

Envoyez nous vos commandes par la poste, si vous ne pouvez venir au magasin. VINGT MILLE NOUVEAUX CLIENTS ont été ajoutés à notre liste, cet automne ; que pensez-vous de ce fait ?

VENEZ MERCREDI ET VOYEZ CES EFFETS VOUS-MEMES



RIEN ne peut mieux vous convaincre que de voir par vous-même ; c'est pour cela que nous voudrions vous voir venir examiner vous-mêmes ces belles marchandises que nous offrons. Mercredi devrait être un bon jour pour une pareille visite, vous êtes assez loin de la journée du lavage et par conséquent cette absence de la maison ne pourrait intervenir avec les soins du ménage. Les marchandises que nous offrons nous paraissent si bonnes que nous sommes assurés que vous en serez surpris. Peut-être sommes-nous préjugés en notre faveur. Dans tous les cas, cela vaut la peine que vous veniez voir ce qui en est. Lisez ces descriptions et notez-en les prix.

Paletots pour Dames

Paletots en étoffe pour dames, de ce populaire mélange foncé, bleu-marin, brun, vert ou gris, nouveaux genres de paletots d'automne et d'hiver, lignes dépareillées, valeur remarquable à notre prix régulier \$10.00 ; votre choix à notre prix spécial, mercredi. \$6.98

Jupes de Dames

En étoffe mélangée, de couleurs adoucies, brune, verte ou bleu-marin, à neuf les piqués sur chacun jusqu'à la hanche, remplis profonds sur chaque côté, baguette de même étoffe avec garniture de galon tout autour du bas, prix régulier \$4.50 ; mercredi. \$3.29

Matinées de Dames

En Nun's Veiling de couleur bleu-marin, cardinal, ciel perle, blanche ou noire, devant à grappes de remplis de 1-4 pouce et pils plats doublés partout en percaline, dos Gibson, vendues régulièrement \$1.90, notre prix spécial, \$1.05 ; réduites pour mercredi à \$1.39

Robes de Chambre

En bonne flanelle, de couleur noire, bleu-marin ou rouge avec fleurs blanches, points 32 à 42, devant à remplis avec ceinture, volant large sur bas, plusieurs personnes voudront profiter de cet avantage, prix régulier \$1.10 ; vous pouvez en avoir mercredi pour. 89c

Formes de chapeaux

Formes de chapeaux du genre canotier ou calotte haute, de forme champignon, de couleur noire, cardinal, bleu-marin, brune, verte ou noir. Elles sont bordées en velours et doublées en imitation de soie, prix régulier \$2.50, mercredi. \$1.59

Chapeaux d'Enfants

Chapeaux d'enfants, de couleur cardinal, brune, castor, bleu-marin, la calotte est en velours, les bords en peluche, rubans retombants, ils valent qu'on se rende à bon heure pour s'en procurer, prix régulier \$1.25 pièce ; en vente mercredi, tant qu'il y en aura. 69c

Echarpes

Echarpes en soie pour chapeaux de dames, de couleur verte, bleu-marin, noir, champagne ou blanche, très larges et françaises avec raies fantaisie à chaque bout, la garniture la plus fashionable pour une forme de feutre, prix régulier \$2.25 pièce ; mercredi. \$1.49

Peau de Soie

Peau de soie noire, 36 pouces de large, si vous désirez un joli tissu pour matinales, achetez ceci tout de suite, prix régulier \$1.00 la verge ; mercredi. \$1.28

Taffetas Noir

Taffetas noir à dessins, 20 pouces de large, très joli patron, à prix très bas, vu la qualité de la marchandise, prix régulier \$1.20 ; mercredi. 88c

Soie Taffetas

Taffetas de soie, de couleur noire et ivoire, 40 pouces de large, combinant le brillant et la durée, ne se froisse pas, prix régulier 75 cts ; mercredi. 68c

Sous-vêtements

Sous-vêtements "Wolsey" pour hommes, de la meilleure laine anglaise, blanche ou grise de poids moyen, points 34 à 48, prix régulier \$2.25 à \$3.50, mercredi à un acompte de 10 P C

Haches

Belle qualité de haches, poids 3 1/2 livres à 3 3/4, prix régulier 85 cts ; mercredi. 69c

Peau de Soie

Peau de soie noire, 36 pouces de large, si vous désirez un joli tissu pour matinales, achetez ceci tout de suite, prix régulier \$1.00 la verge ; mercredi. \$1.28

Taffetas Noir

AVIS

AVIS est donné au public qu'en vertu de la première partie du chapitre 70 des Statuts révisés du Canada, 1906, désigné Loi des compagnies, il a été délivré, sous le sceau du Secrétaire d'Etat du Canada, des lettres patentes en date du 18e jour d'octobre 1907, constituant en corporation A. Antoine Normandin, courtier, de la cité de Boston, dans l'Etat du Massachusetts, un des Etats-Unis d'Amérique; Achille Lussier, mineur, Joseph Bédier, mineur, tous deux de la paroisse du Sacré-Cœur de Jésus, dans le comté de Beauce, dans la province de Québec; Joseph H. Lorranger, avocat, de la cité de Montréal, dans la dite province de Québec, et Philippe Bédier, marchand, de la paroisse de St-Victor de Tring, dans le comté de Beauce, dans la dite province de Québec, pour les fins suivantes:

(a) Acheter, prendre à bail ou autrement acquérir toutes usines, droits miniers et terrains dans le Dominion du Canada ou ailleurs ou l'option d'iceux, et surtout dans la province de Québec, et les exploiter, travailler, exercer, développer et les faire valoir ou les vendre ou les affermer;

(b) Prospector et explorer dans toutes les parties du Canada et ailleurs pour des minéraux de toute sorte et description que ce soit, et en particulier pour l'asbeste, dans le but de découvrir et acquérir des mines et des droits miniers, et les exploiter;

(c) Carrier, fondre, affiner, dresser, amalgamer et préparer pour le marché des minéraux, du métal et des substances minérales de toutes sortes;

(d) Acheter, vendre, fabriquer et disposer de minéraux, outillage, machinerie, instruments, facilités, provisions et choses capables d'être utilisées en rapport avec les opérations minières, ou dont les ouvriers et autres employés par la compagnie ont besoin;

(e) Construire, exécuter, entretenir, améliorer, gérer, travailler, contrôler et surveiller tous chemins, voies, ponts, réservoirs, cours d'eau, aqueducs, quais, fourneaux, moulins, bocards, travaux hydrauliques, ateliers, fabriques, entrepôts, et autres ouvrages et commodités qui seront nécessaires au développement des mines de la compagnie;

(f) Acquérir et détenir des actions de toute autre compagnie minière, autorisée par les lois du Canada, et en vertu de la Loi des compagnies, la compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs, sous le nom de "The Boston Asbestos Company" (limitée), avec un capital-actions de trois cent mille dollars, divisé en cent mille actions de dix dollars, et le principal lieu d'affaires de la dite compagnie sera en la paroisse du Sacré-Cœur de Jésus, dans le comté de Beauce, dans la Province de Québec.

Daté du bureau du Secrétaire d'Etat du Canada, ce 18e jour d'octobre 1907.

R. W. SCOTT,
Secrétaire d'Etat.

AVIS

AVIS est donné au public qu'en vertu de la loi des compagnies de Québec, 1907, il a été accordé par le lieutenant-gouverneur de la province de Québec, des lettres patentes, en date du onzième jour d'octobre 1907, constituant en corporation MM. Emile Demasse, carrier, marchand, Napoléon Robitaille, marchand, Philippe Bédier, marchand, compis marchand, tous de la cité de Québec, Lazare Houde, menuisier, de Charlesbourg, Louis G. Demers, avocat, de la cité de Québec, dans le but d'acheter, vendre et transporter du grain, du foin, de la farine et autres produits du grain, ainsi que de fabriquer de la farine et autres produits du grain, d'acquiescer et exploiter les meuneries et immeubles nécessaires pour ces fins, ainsi que tout commerce du même genre, et d'en payer le prix soit en argent, soit en actions de la compagnie ou de toute autre manière, sous le nom de "The Carré Milling Company", avec un capital total de dix mille piastres (\$10,000) divisé en quatre cents (400) actions de vingt-cinq piastres (\$25.00) chacune.

Daté du bureau du secrétaire de la province de Québec, ce quatorzième jour d'octobre 1907.

HEMPERS & DEMERS,
Procureurs de la dite Cie.

JOS. BOIVIN,
Sous-secrétaire de la province.

Choses et autres

MELODRAME VECU

Pendant la guerre russo-japonaise, un officier russe avait emmené sa femme et sa petite fille avec lui à Liao-Yang. La retraite des troupes fut suivie d'une incursion des brigades appelées Koukhous, qui mirent à sac les résidences des officiers; dans la panique, la petite fille fut séparée de ses parents et prise par les bandits. Peu après, ces mêmes Koukhous furent battus par un détachement russe qui trouva la petite parmi les prisonniers. Un soldat, nommé Grizko, s'occupa d'elle comme aurait fait une mère. Ayant été blessé, il la ramena avec lui à Moscou.

Réduit à mendier, il ne laissa la petite manquer de rien, tant qu'il le put. Tous deux étaient à Moscou, bien connus dans les rues. A la fin, les privations emportèrent Grizko, et l'enfant resta seule.

Le mercredi 2 octobre, une élégante voiture s'arrêtait devant le café Philpoff, très à la mode à Moscou. Un officier en descendant avec une dame. A ce moment, la petite fille s'approcha pour demander un aumône. La dame ouvrit sa bourse pour y prendre une pièce. Machinalement, elle regarda l'enfant, puis avec plus d'attention et enfin, poussant un cri joyeux, la serra dans ses bras.

Elle avait retrouvé sa petite fille qu'elle croyait tuée par les Koukhous.

UN CHAT, FONCTIONNAIRE ANGLAIS

Ce chat est attaché au Bureau central des télégraphes à Londres. Jusqu'ici il n'a eu aucun rôle à jouer pour une somme de 1 fr. 85 chaque semaine.

Cette somme était destinée à couvrir les frais de nourriture de l'intéressé représentant de la gent féline.

Un jour d'un banquet tenu récemment à Glasgow, M. Sydney Brixton, le directeur des postes, a déclaré qu'il était préférable de ne pas laisser vivre ce chat aux dépens des contribuables.

Il peut bien se procurer lui-même sa subsistance en attrapant les rats, fait remarquer très justement M. Sydney Brixton.

En conséquence, l'administration, sans supprimer l'allocation, a du moins réduit cette dernière considérablement.

Le gouvernement anglais est économe!

JOURNAL TELEPHONE

Le journal téléphonique? Oui, il existe à Budapest. Il s'appelle le "Telefon Híradó". Il compte 15,000 abonnés et emploie plus de 200 rédacteurs.

Tous les jours, de 8 heures du matin à 10 heures du soir, huit voix de sténographie répètent mot à mot les articles approuvés par le directeur et les parlent dans les appareils réunis au milieu d'une salle immense.

Ainsi, l'abonné peut savourer son journal en se mettant le cornet acoustique à l'oreille.

Seulement, voilà, l'abonné ne peut pas d'un coup d'oeil rapide parcourir le journal pour voir les articles sur lesquels il passera vivement et ceux sur lesquels il s'arrêtera un moment.

Il ne peut pas davantage apprendre à son heure. Son journal est un véritable tyran.

Le journal téléphonique est ainsi une originalité, quant à un progrès, oh! non.

LE COURAGE CHRETIEN

Extrait d'un beau discours prononcé par Mgr Izart, évêque de Pamiers, au Congrès catholique de Nogaret, le 22 septembre dernier:

Quel est notre devoir en présence de cette configuration satanique du vice et de l'erreur contre la conscience chrétienne?

Notre devoir? Il est dans ce mot qui résume toutes les énergies du défenseur de la foi: courage! Il exprime toutes les vertus guerrières du défenseur de la patrie: le courage! Le courage dans la séparation, le courage dans l'affirmation.

Convenons-en. Ce qui nous perd, c'est cette promiscuité malheureuse du bien et du mal, de la vérité et de l'erreur qui se traduit si souvent par de lâches concessions, par de scan-

daleuses compromissions, par de honteuses capitulations. Sous prétexte qu'on se sent assez fort pour protéger son âme à la vertu et à la vérité chrétienne, on va s'exposer à la contagion du vice et de l'impureté en des réunions où l'Évangile est travesti et la morale profanée, en des lectures amollissantes ou pervertissantes, en des spectacles qui blessent la pudeur ou tournent le devoir en ridicule.

Est-ce donc cela qu'a voulu Jésus-Christ en faisant d'un homme un chrétien? Mais, tout baptisé est un reflet de Jésus-Christ! Et, à ce titre, il doit être une vivante protestation contre les erreurs et les licences du monde.

Croyez-vous donc que les premiers chrétiens ne se retiraient dans les catacombes que pour se soustraire aux violences de leurs persécuteurs? Non, ils y cherchaient encore un abri contre les séductions du paganisme. Certes, comme leur divin Maître, ils avaient les faiblesses, et ils avaient pour ces faiblesses de graves conséquences morales et de nobles pitié.

Mais ils avaient aussi des craintes salutaires et des peurs bienfaisantes; et ces craintes et ces peurs leur inspiraient des haïnes vigoureuses pour le mal, elles provoquaient en eux d'énergiques séparations d'avec les impies systématiques, les perversificateurs d'âmes et les profanateurs de la vertu.

Et jamais leurs élégances de parole ou de plume, dont tant de chrétiens, dont tant de chrétiennes modernes se font une excuse pour leur lâcheté, jamais elles ne furent un titre à la bienveillance de ces fiers disciples de Jésus-Christ.

Imitons-les, Mesdames et Messieurs, en prescrivant de notre vie tous ces contacts déhonnêtes, tous ces mélanges affadissants, toutes ces élégances littéraires ou autres que l'on jette en pâture aux âmes chrétiennes pour les amollir, pour les dépraver et, laissez-moi dire le mot, pour les déshabiller.

On nous accusera peut-être de sauvagerie, d'intolérance? Eh bien! après? Est-ce qu'elle n'est pas noblement intolérante la mère à qui l'on veut arracher son enfant par la violence ou par les caresses, par la menace ou la séduction? Or, nous avons, nous aussi, à défendre la foi et la vertu, ces filles du ciel devenues sœurs de notre chair et confiées à notre garde par Jésus-Christ.

Courage donc dans la séparation. Courage aussi dans l'affirmation.

JOURNAUX ET PUBLICATIONS

Sait-on les pays qui produisent chaque année le plus de quotidiens et de périodiques?

En Europe, l'Allemagne tient le premier rang avec 5,500 publications dont 800 journaux quotidiens.

L'Angleterre vient ensuite avec 3,000 organes, dont 800 quotidiens. La France produit 8,548 publications mais elle n'a que 494 quotidiens.

L'Italie suit avec 1,400 revues, journaux, magazines, etc.

Vient après elle, l'Autriche, l'Espagne, la Russie, la Grèce et la Suisse. Le nombre total des publications paraissant en Europe est de 20,000 environ.

Il n'est que de 3,000 en Asie où les publications viennent surtout du Japon et des colonies asiatiques anglaises.

L'Afrique dont les indigènes ont très peu intellectuels, compte tout au plus 200 quotidiens.

Quant à l'Amérique, elle produit, pour les seuls Etats-Unis, 17,500 publications, dont 2,300 journaux quotidiens.

Les Yankees à eux seuls lisent presque autant de journaux et de périodiques que l'Europe entière.

CASTORIA

Pour Bébé et Enfants.

La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée

Porte la Signature de *Chas. H. Fletcher*

L'HIVER EST PROCHE

Préparez-vous en conséquence. La pharmacie Brunet vient de recevoir ses spécialités. Nous recommandons aux personnes friandes d'examiner les vestes en chambray que la pharmacie Brunet vient de recevoir: ces vestes protègent admirablement la poitrine contre les atteintes de la bise.

On trouvera aussi au même département des bandages herniaires perfectionnés. Une personne d'expérience se tient constamment à la disposition des clients, prête à donner tous les conseils voulus. Une visite est respectueusement sollicitée.

Dépôt Général PHARMACIE W. BRUNET & CIE Gros et Détail
132-141 rue St-Joseph, St-Roch, Québec

Dernières Nouveautés de la Saison

Haute Nouveauté dans les Modes Françaises, Soies Brochées, Rayées et Carreautes. Draps et Tweeds pour Costumes, Manteaux, Peignoirs, Kimonos, etc., etc.

30 douzaines de Mouchoirs Fantaisie à 10c
40 douzaines de Mouchoirs Fantaisie à 15c
Broderie, Dentelle, Ruban

Nouveaux Dessins dans les Tapis Bruxelles, Wilton, Axminster, Lino-leums, Prélarts, etc. etc.

5 POUR CENT D'ESCOMPTE POUR ARGENT COMPTANT
GLOVER, FRY & CIE

TELEPHONE 2224
CHS. VEZINA
117-123 RUE DU PONT
Pour toutes sortes d'Appareils de Chauffage. Installation électrique, Plomberie, Couvertures Métallique, etc.

POSSEDE

Le plus bel assortiment de lampes pour lumière électrique ainsi qu'un stock considérable de poêles perfectionnés, durables, élégants, commodes et économiques, tels que les célèbres poêles en fonte PANDORA, MAPLE LEAF, REGAL, PERFECT, PENN ESTHER, EXCEL PERFECTION, PLAIN SMITH et PAN FAVORITE.

AUSSI

Les poêles acier-KOOLNAY, UNIVERSAL, CROWN, FAVORITE, CAPITAL, FAVORITE.

ENFIN

L'on est toujours sûr de trouver la des réfrigérateurs de toutes sortes et de tous les modèles améliorés ou non, sortant des meilleures manufactures de la Puissance.

Se charge de toutes sortes de Contrats dans sa ligne d'affaire.

Cie de Navigation de Québec
—LE—
STEAMER "PERSIA"

Entre Québec et Montréal

a été construit spécialement pour le transport du fret sur les lacs et offre toute sécurité.

Les taux de fret sont d'environ 25 pour cent plus bas que le tarif ordinaire.

F. X. BROUSSEAU,
Gérant.

QUEBEC: Quai Atkinson, Tel. 3043
MONTREAL: Victoria, Tel. 1543, Main.

QUEBEC CENTRAL RAILWAY

Les Trains laissent Lévis

8.00 Express pour Montagnes Blanches A. M.
Express pour Beauce, Sherbrooke et Orford.

Traverse de Lévis 7.30 a.m.

3.00 Express pour Boston et New York P. M.
Four Beauce, Maguin, Sherbrooke, Boston, New-York et tous les endroits du Sud, tous les jours, excepté le dimanche. Chars directs pour Springfield, racourci à Sherbrooke, le char d'Orford de Boston.

Traverse de Lévis 2.30 p.m.

7.00 ACCOMMODATION
Accommodation pour Sherbrooke et les stations intermédiaires tous les jours excepté le dimanche.

Traverse de Lévis 6.00 p.m.

LES TRAINS ARRIVENT A LEVIS

Express de Boston et New-York..... 1.00 P.M.
Express Local..... 9.20 P.M.
Accommodation..... 7.15 A.M.

Un officier de douane des Etats-Unis examine les bagages qui s'arrêtent directement de Québec.

Pour informations et location de Pullman, s'adresser au bureau des billets à F. S. Stocking, rue St-Louis, Québec.

J. H. WALSH, E. O. GRUNDY,
Gérant général. Gérant gén. Passag.

Quebec Railway Light & Power Co

HORAIRE AUTOMNE ET HIVER 1907-08

LE 30 SEPTEMBRE 1907.

Entre Québec et les Chutes Montmorency.

LA SEMAINE

Départ de Québec pour les Chutes Montmorency à 5.30, 6.00, 7.00, 7.30, 8.00, 9.00, 9.45, 10.00, 11.00 A.M., 12.00 (midi) à toutes les 30 minutes de 1.00 à 6.00 P.M. et 7.00, 7.30, 8.00, 9.00, 10.00 et 11.00 P.M.

Départ des Chutes Montmorency pour Québec, 6.00, 6.11, 6.30, 6.54, 7.30, 8.15, 8.30, 9.30, 10.20, 11.30, 11.40 A.M., 12.30 à toutes les 30 minutes de 1.30 à 6.30 P.M., 7.30, 8.30, 9.30, 10.30, 11.30 P.M.

LE DIMANCHE

Départ de Québec pour les Chutes Montmorency 7.00, 7.45, 10.00 A.M. et toutes les 30 minutes de 1.00 à 6.00 P.M. et 7.00, 8.00, 9.00, 10 et 11.00 P.M.

Départ des Chutes Montmorency pour Québec, 6.00, 6.11, 6.30, 6.54, 7.30, 8.15, 8.30, 9.30, 10.20, 11.30, 11.40 A.M., 12.30 à toutes les 30 minutes de 1.30 à 6.30 P.M., 7.30, 8.30, 9.30, 10.30, 11.30 P.M.

Entre Québec et Ste-Anne de Beauce.

LA SEMAINE

Départ de Québec pour Ste-Anne de Beauce, 7.30, 9.45, 10.00 A.M., 1.45, 4.15, 6.15, 6.45, et 7.30 P.M.

Départ de Ste-Anne de Beauce pour Québec, 6.00, 10.30, 11.00 A.M., 12.00 (midi), 1.45, 4.15 et 9.30 P.M.

Entre Québec, Beauce et St-Jochim

JOURS DE SEMAINE

Départ de Québec pour Beauce, 9.45, A.M. 1.45 et 6.15 P.M.

Départ de Québec pour St-Jochim, 9.45 A.M. et 6.15 P.M.

Départ de Beauce pour Québec, 7.23, 11.38, A.M. et 4.00 P.M.

Départ de St-Jochim pour Québec, 7.15, 11.30 A.M.

Les chars électriques font racourci à la Jonction Mastai avec tous les trains, pour les passagers allant au revenant du Sanatorium Mastai, Asile, etc., au prix de 10c.

Pour information, s'adresser au Surintendant A. EVERELL, EDW. A. EVANS, Surintendant. Gérant Général.

Entre Québec et Ste-Anne de Beauce.

LA SEMAINE

Départ de Québec pour Ste-Anne de Beauce, 7.30, 9.45, 10.00 A.M., 1.45, 4.15, 6.15, 6.45, et 7.30 P.M.

Départ de Ste-Anne de Beauce pour Québec, 6.00, 10.30, 11.00 A.M., 12.00 (midi), 1.45, 4.15 et 9.30 P.M.

Entre Québec, Beauce et St-Jochim

JOURS DE SEMAINE

Départ de Québec pour Beauce, 9.45, A.M. 1.45 et 6.15 P.M.

Départ de Québec pour St-Jochim, 9.45 A.M. et 6.15 P.M.

Départ de Beauce pour Québec, 7.23, 11.38, A.M. et 4.00 P.M.

Départ de St-Jochim pour Québec, 7.15, 11.30 A.M.

Les chars électriques font racourci à la Jonction Mastai avec tous les trains, pour les passagers allant au revenant du Sanatorium Mastai, Asile, etc., au prix de 10c.

Pour information, s'adresser au Surintendant A. EVERELL, EDW. A. EVANS, Surintendant. Gérant Général.

Entre Québec et Ste-Anne de Beauce.

LA SEMAINE

Départ de Québec pour Ste-Anne de Beauce, 7.30, 9.45, 10.00 A.M., 1.45, 4.15, 6.15, 6.45, et 7.30 P.M.

Départ de Ste-Anne de Beauce pour Québec, 6.00, 10.30, 11.00 A.M., 12.00 (midi), 1.45, 4.15 et 9.30 P.M.

Entre Québec, Beauce et St-Jochim

JOURS DE SEMAINE

Départ de Québec pour Beauce, 9.45, A.M. 1.45 et 6.15 P.M.

Départ de Québec pour St-Jochim, 9.45 A.M. et 6.15 P.M.

Départ de Beauce pour Québec, 7.23, 11.38, A.M. et 4.00 P.M.

Départ de St-Jochim pour Québec, 7.15, 11.30 A.M.

CHEMINS DE FER CANADIAN NORTH RAILWAY

LE 6 OCTOBRE 1907.

DEPART DE QUEBEC

8.15 A.M. Pour Montréal tous les jours, excepté le dimanche.

8.15 A.M. Pour Roberval et Chicoutimi, tous les jours, excepté le samedi et le dimanche.

8.15 A.M. Pour Lac Edouard, le samedi seulement.

1.45 P.M. Pour Lac St-Joseph, le samedi seulement.

1.45 P.M. Pour St-Raymond, le dimanche seulement.

2.20 P.M. Pour St-Raymond, tous les jours excepté le dimanche, faisant racourci avec les trains de l'embranchement Gossford les Mardis et Samedis.

7.30 P.M. Pour Roberval et Chicoutimi, jeudi et samedi seulement (avec char d'Orford pour Chicoutimi).

ARRIVEE A QUEBEC

7.00 A.M. De Chicoutimi et Roberval, samedi et lundi seulement.

8.45 A.M. De St-Raymond, tous les jours, excepté le dimanche, faisant racourci avec les trains de l'embranchement Gossford les Mardis et Samedis.

4.30 P.M. Du Lac St-Joseph, le samedi seulement.

7.00 P.M. De Montréal, tous les jours excepté le dimanche.

7.00 P.M. De Chicoutimi et Roberval tous les jours excepté le dimanche et le lundi.

7.00 P.M. Du Lac Edouard, le samedi seulement.

9.30 P.M. De St-Raymond, le dimanche seulement.

Billets de passage en vente à la gare rue Saint-André, chez M. F. S. Stocking, rue St-Louis; au Châtea Frontenac, au bureau du cadastre, 30 rue St-Jean, coin de la rue du Palais, au bureau du Grand Tronc, coin des rues Ste-Anne et du Fort, au bureau de l'Intercolonial, 7 rue du Fort, à Québec.

Les sièges et lits dans les chars parlors et dortoirs se réservent au bureau de F. S. Stocking. Le fret ne sera pas reçu à Québec, après 5.30 heures P.M.

TRAIN DE FRET, RAPIDE ENTRE QUEBEC ET MONTREAL

Part tous les jours excepté le samedi

7.50 P.M. De Québec, arrive à Montréal, à 7 h. 30

7.45 P.M. De Montréal, arrive à Québec à 7.30 heures A.M.

ALEX. HARDY, Agent Gén. P. & F.
Chemins de fer Q. & L. St-Jean, Québec.

GUY THOMAS, Agent Gén. P. & F.
Chemins de fer C. N. Québec.

5 octobre 1907—

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

Part des bateaux traversiers de Québec (pied de la rue St-Paul) comme suit:

16.20 A.M., 11.31 A.M., 16.05 P.M.

Tous les jours excepté le dimanche (tous les jours)

TRAINS LAISSENT LA POINTE LEVI

6.50 Arrive à St-Hyacinthe 11.35 A.M.
Tous les jours
Le dimanche

12.01 Arrive à Montréal 1.35 P.M.
Tous les jours
Le dimanche

6.35 P.M. Arrive à St-Hyacinthe 11.35 A.M.
Tous les jours
Le dimanche

CHAS DORTOIR POUR MONTREAL

Arrivant à 7.20 a.m., faisant racourci avec l'Intercolonial Limited, laissant à 8 a.m. pour Toronto et tous les endroits de l'Oue t. et avec le C. W. et D. H. pour New-York et Boston et tous les endroits de la Nouvelle-Angleterre.

AU BUREAU DES BILLETS

Coin des rues du Port et Ste-Anne, (vis-à-vis la Châtea Frontenac) au bureau de la Traversée rue Dalhousie et au bout de la rue St-Paul et rue St-Paul (Palais)

LA COMPAGNIE DE NAVIGATION CANADIENNE DU ST-LAURENT (LIMITÉE)

SERVICE QUOTIDIEN Entre Québec et Montréal

PAR LES VAPEURS WHITE STAR ET IMPERIAL

Pourvus de toutes les améliorations modernes

Transport à Bon Marché

DU FRET ET DES VOYAGES

Départ de Québec tous les jours dimanche excepté à 3.00 P.M.

arrêt à Trois-Rivières et Sorel. Départ de Montréal tous les jours excepté dimanche excepté à 5 h. 30.

Repes Québec. Lit 50c.

Billets d'excursion au prix d'un simple passage le Vendredi. Bon pour revenir le Lundi.

Débarcadère à Québec: Quai Chouinard.

Le Chateau de La Pétaudière

Par la Vicomtesse de Pitray

No 29

Dieu, dont l'oeil paternel surveille toutes nos actions et tous les mouvements de nos cœurs, avait tenu compte à Régina du repentir sincère qu'elle avait ressenti. Il lui avait donné la force nécessaire pour résister à la tentation. Régina avait bien vite compris qu'il ne s'agissait pas de s'humilier, et elle s'humiliait à plaisir, chrétiennement, sans autre pensée que d'offrir à Dieu son humiliation comme un sacrifice et comme une expiation.

Régina croyait entrer dans un monde nouveau; elle jouissait de la confusion modeste de Marie-Ange, de la joie visible de Bathilde et de l'étonnement naïf de Claire.

Claire, après avoir réfléchi une minute, dit d'un air important, comme quelqu'un qui veut de faire une importante découverte: "Petite sœur, nous voilà toutes sous tes ordres, à présent. Oh! comme cela sera amu-

sant! tu ressemblerais à une matresse de pension, si tu n'étais pas si gentille!"

Les jeunes filles se mirent à rire.

"Mais, reprit Régina gaiement, nos études, à nous autres élèves, ne doivent pas empêcher sur le temps que doit consacrer notre chère directrice à ses devoirs et à son repos."

—Approuvé! dit Bathilde en battant des mains.

—Pour cela, continua Régina, nous avons besoin d'un règlement: veux-tu Marie-Ange, nous aider à le faire et le mettre par écrit? Nous ferons deux copies de ce règlement: nous en afficherons une dans notre chambre, l'autre dans la tiende, ou plutôt, si vous approuvez mon idée, dans celle de notre mère. Nous travaillerons seuls et nous serons plus sages, sous l'influence de son cher souvenir."

Puis, poursuivit Régina, nous

tendrons le ménage comme vous l'avez tenu pendant que j'étais malade; chacune de nous aura sa semaine et règnera les dépenses à tour de rôle.

—J'accepte avec résignation et sans enthousiasme ce que vous ne me permettez probablement pas de refuser, dit Bathilde, en faisant une moue comique. Allons, tracez-moi une règle à vous deux; mais ménagez-moi, je vous prie; laissez-moi le temps de faire chaque jour une bonne partie avec Claire et Bathilde.

—Accordé! s'écria gaiement Marie-Ange; ne crains rien, ma pauvre Bathilde: tu pourras rire autant que par le passé.

—Avant que nous nous mettions à l'ouvrage, je voudrais bien savoir, dit courtoisement Bathilde, quels procédés tu as employés pour en savoir si long à ton âge? Tu dois avoir un secret. Dis-le moi, pour que je puisse m'en servir."

Marie-Ange prit un air sérieux et dit, non sans une certaine émotion: "Oui, j'ai un secret, et ce secret le voici: J'ai passé une enfance malheureuse, et le travail a été pour moi une consolation. Tout entier à sa douleur, malade, recherchant la solitude, mon pauvre père ne pouvait supporter ma vue, qui lui rappelait de trop pénibles souvenirs. J'avais le bonheur et le malheur de ressembler trop à ma mère, le lui égarais le plus possible cette épreuve, trop dure pour lui. Je vivais donc seule,

constamment seule; j'avais pour consolation le souvenir de ma mère et l'affection de notre bon curé. Grâce à lui, j'ai eu constamment des maîtres installés au village à côté de la Roche, et l'étude a été pendant six ans ma seule ressource; c'est à force de travailler que je pouvais oublier mes chagrins quelques heures. Pendant ces longues années, j'ai travaillé jusqu'à dix et douze heures par jour; il est donc naturel que j'aie appris ce que je sais. Oh! le travail! que de raisons j'ai de le bénir et de l'aimer; c'est pour moi comme un vieil ami."

Bathilde ne riait plus; elle se remémorait presque d'avoir ramené la pensée de Marie-Ange sur ses longues années d'épreuves et de souffrances. Régina, les yeux fixés sur le tapis de la table, lisait plus profondément que Bathilde dans le cœur de Marie-Ange et devinait les motifs qui l'avaient poussée, contre son habitude, à parler d'elle-même. Régina avait souffert de sa supériorité. Marie-Ange, avec une délicatesse raffinée, lui faisait comprendre qu'elle n'avait point sujet de se vanter et qu'elle l'avait payé beaucoup trop cher.

PRÉVISIONS MÉTÉOROLOGIQUES

5 novembre 2 heures, p. m.
Vent modéré, temps beau mercredi,
suivi de pluie en quelques localités.

La Chambre de Commerce

Et la Commission relative aux
accidents du travail

Une assemblée spéciale du conseil de la Chambre de Commerce a été tenue hier après-midi pour discuter la question de l'envoi d'une délégation devant la commission relative aux accidents du travail qui doit s'ouvrir le jeudi matin. Étaient présents : le major T. S. Hetherington, président ; Dr Ed. Morin, A. J. Anger, J. M. McCarthy, G. A. Vaudry, P. Gunn et T. Levesque, secrétaire.

Les délégués de l'Association des manufacturiers canadiens des manufactures de chaussures et de constructions iront devant la commission jeudi.

Les délégués de la Chambre de Commerce seront : MM. M. McCarthy, Wm. Power, M. P. W. Doherty, Geo. Tanguay, P. Gunn et Victor Levesque.

Les membres se rencontreront ce soir avec les délégués des autres associations locales afin de déterminer une ligne de conduite uniforme. Les noms suivants ont été proposés à l'admission sur la liste des membres : MM. J. A. Baquet dit Lamontagne, J. Adhémar Gagnon, Louis Drouin, Eugène Thivierge, D. Dion, J. de S. Boes, E. Delage, D. Ivey et C. N. Falardau.

L'ELECTION DE NICOLET

La majorité de M. Devlin

Une dépêche reçue en cette ville ce matin par M. (Ginn), avocat, associé de M. Sévigny, annonce que la majorité de M. Devlin, dans Nicolet n'est que de 219 voix.

MORT DE L'HON. MCINNIS

Ministre de l'Instruction publique
au Manitoba

Winnipeg, 4.—L'hon. S. W. McInnis, ministre de l'Instruction publique dans le gouvernement du Manitoba, est mort ce matin à 10 h 10 à Brandon.

MORT D'UN CENTENAIRE

Dans le comté de Beauce

Un des nos Canadiens-Français les plus âgés, M. François Doyon, vient de mourir à St-Ludger, comté de Beauce. Il était né à St-Joseph de Beauce, en octobre 1806, ce qui lui donne 102 ans. Il est mort également en octobre, jeudi dernier, le 31.

Il avait épousé, en 1832, Mlle Modeste Lussard, et de ce mariage naquirent huit enfants, tous vivants, dont l'aîné est âgé de 73 ans. Ce sont MM. Isidore Doyon, de St-Frédéric ; Jean, forgeron, de Ste-Julie de St-Sauveur ; Joseph, forgeron, de St-François ; François, menuisier, de St-Ludger ; Georges, menuisier, d'Arthabaska ; Napoléon, peintre, de St-Ludger ; Thomas et Augustin, forgerons, de St-Joseph.

Tout à l'exemple de leur vénérable père, sont des citoyens modèles. Les funérailles du centenaire ont eu lieu à St-Ludger, lundi matin.

Economie

Vient d'être fait si vous avez de
achats à faire, allez chez
PAGUY, LEVINAY & FRÈRE.

Euchre au Club d'équitation et de
chasse à courre

Les amateurs de euchre auront demain soir, l'occasion de s'adonner à leur favori au Club d'Equitation et de Chasse à Courre, Chemin Ste-Foye. Les prix, comme d'habitude, couronneront la victoire des gagnants.

OBITUAIRE

Nous regrettons d'apprendre d'Ottawa, la mort de M. Alphonse Perreault, né Dufresne, M. Perreault était la fille de feu Jacques Dufresne, autrefois typographe de Québec.

A QUI LE NEVEU ?

Les âmes charitables sont prêtes de ne pas oublier la soirée de la conférence St-Gabriel à la salle de l'École St-Jean-Baptiste. Adions et encourageons les membres de la St-Vincent de Paul dans leurs efforts pour soulager les misérables. La pièce qui sera représentée est intitulée : "A qui le neveu ?" de Théodore Botrel.

Ne remettez jamais à demain ce que
vous pouvez faire aujourd'hui

Ainsi dès aujourd'hui allez chez votre marchand de robes et demandez une bouteille de TAROL pour rhume, catarrhe, bronchite, asthme.

Il est le meilleur d'entre tous les sirops.

Demain, Mercredi

Seront mis en vente 300 échantillons de point à Rideau à 29 cts. Venez à bonne heure pour en profiter.

MARDI, 5 NOVEMBRE

En Cour Supérieure
L'hon. Juge Langlois rendra jugement demain dans la cause de Tessier vs The Quebec Railway Light and Power Coy, et dans la cause de Gauthier vs Julien.

Notes personnelles

On attend jeudi à Québec, la visite de M. Marconi, le fameux inventeur de la télégraphie sans fil.

M. A. Lezlie, de Montréal, est au St-Louis.

Vingt députés contre L'Évenement

M. Gouin jure qu'il n'a jamais lu l'article du
"Nationaliste"

ACCUSANT LES DEPUTES DE SE VENDRE

En Cour Supérieure ce matin, l'on a commencé l'enquête dans les causes des ministres et députés contre "L'Évenement".

On sait que vingt de ces messieurs nous réclament chacun quatre cents piastres de dommages pour avoir qualifié un peu violemment le vote qu'ils ont donné sur la demande de référendum à un comité d'enquête une "lettre de baron de l'Épique". On de savoir si cette lettre avait réellement été envoyée à M. Prévost.

M. Taschereau, avocat de tous les poursuivants, a demandé à ne faire la preuve que dans une seule cause pour le moment, quitte à s'entendre ensuite.

te avec la défense pour les autres causes.

M. L. P. Pelletier représentant "L'Évenement", s'est vu objecté et l'objection a été réservée.

Les témoins entendus ont été MM. L. G. Desjardins, greffier de la chambre, et M. Gouin, premier ministre.

M. Desjardins a produit les procès-verbaux de l'Assemblée législative.

M. Gouin, contre-interrogé par M. L. P. Pelletier, a juré qu'il n'a jamais lu l'article du "Nationaliste" accusant les députés de se vendre.

M. Pelletier lui montre en première page du numéro de "L'Évenement"

qui contient l'article dont M. Gouin se plaint, l'article du "Nationaliste" reproduit en gros caractères et il demande au premier-ministre comment il se fait qu'il ne l'a pas lu tandis qu'il a lu un petit article de rédaction dans les pages intérieures.

M. Gouin répond qu'il n'a pas d'explication à donner et qu'il n'a pas lu l'article en question.

M. Pelletier lui demande si M. Levesque n'a pas attiré son attention sur l'article du "Nationaliste", et M. Gouin répond que non, qu'il ne croit pas, qu'il ne sait pas.

La cause se continue.

avec la défense pour les autres causes.

M. L. P. Pelletier représentant "L'Évenement", s'est vu objecté et l'objection a été réservée.

Les témoins entendus ont été MM. L. G. Desjardins, greffier de la chambre, et M. Gouin, premier ministre.

M. Desjardins a produit les procès-verbaux de l'Assemblée législative.

M. Gouin, contre-interrogé par M. L. P. Pelletier, a juré qu'il n'a jamais lu l'article du "Nationaliste" accusant les députés de se vendre.

M. Pelletier lui montre en première page du numéro de "L'Évenement"

qui contient l'article dont M. Gouin se plaint, l'article du "Nationaliste" reproduit en gros caractères et il demande au premier-ministre comment il se fait qu'il ne l'a pas lu tandis qu'il a lu un petit article de rédaction dans les pages intérieures.

M. Gouin répond qu'il n'a pas d'explication à donner et qu'il n'a pas lu l'article en question.

M. Pelletier lui demande si M. Levesque n'a pas attiré son attention sur l'article du "Nationaliste", et M. Gouin répond que non, qu'il ne croit pas, qu'il ne sait pas.

La cause se continue.

avec la défense pour les autres causes.

M. L. P. Pelletier représentant "L'Évenement", s'est vu objecté et l'objection a été réservée.

Les témoins entendus ont été MM. L. G. Desjardins, greffier de la chambre, et M. Gouin, premier ministre.

M. Desjardins a produit les procès-verbaux de l'Assemblée législative.

M. Gouin, contre-interrogé par M. L. P. Pelletier, a juré qu'il n'a jamais lu l'article du "Nationaliste" accusant les députés de se vendre.

M. Pelletier lui montre en première page du numéro de "L'Évenement"

qui contient l'article dont M. Gouin se plaint, l'article du "Nationaliste" reproduit en gros caractères et il demande au premier-ministre comment il se fait qu'il ne l'a pas lu tandis qu'il a lu un petit article de rédaction dans les pages intérieures.

M. Gouin répond qu'il n'a pas d'explication à donner et qu'il n'a pas lu l'article en question.

M. Pelletier lui demande si M. Levesque n'a pas attiré son attention sur l'article du "Nationaliste", et M. Gouin répond que non, qu'il ne croit pas, qu'il ne sait pas.

La cause se continue.

avec la défense pour les autres causes.

M. L. P. Pelletier représentant "L'Évenement", s'est vu objecté et l'objection a été réservée.

Les témoins entendus ont été MM. L. G. Desjardins, greffier de la chambre, et M. Gouin, premier ministre.

DANGEREUSEMENT MALADE

L'Esquimau amené à Québec par le
capitaine Bernier

Montréal, 4.—Hier soir, le capitaine Bernier, commandant du steamer "Arctic", revenu depuis quelques semaines, d'une croisière dans la région arctique aux confins des terres habitées, amenait à l'hôpital Notre-Dame un Esquimaux du nom de Julius Lane. Le capitaine Bernier, lors de son voyage d'exploration, avait décidé d'habiter des régions glacées, à la suite de l'intention du hardi marin, était de présenter à Sir Wilfrid Laurier.

Samedi, il quitta Québec avec le malade, en route pour Ottawa. Hier matin, l'Esquimaux se sentit malade et le mal empirant, le capitaine Bernier jugea sage de le conduire à l'hôpital Notre-Dame.

La fièvre typhoïde a terrassé l'étranger et son état, sans l'impulsion des craintes aux médecins, n'en est pas moins des plus précieuses.

A quiconque en fait la demande, le Dr Shoop, Racine, Wis., envoie par la maille, gratuitement, un échantillon de son "Traitement contre le Catarrhe".

Ces essais prouvent à tous, sans qu'il leur en coûte un sou, la grande valeur de cette prescription scientifique connue partout et de tous.

Les pharmaciens sont le nom de "Remède du Dr Shoop contre le Catarrhe" (Dr Shoop's Catarrh Remedy).

En vente chez tous les pharmaciens.

Capots de chat

Vous note grande annonce.

PAGUY, LEVINAY & FRÈRE.

Honneur au mérite

Nous apprenons que Mlle A. Buchanan, institutrice à Notre-Dame de Charlemagne, vient de recevoir du département de l'Instruction Publique une gratification pour ses succès obtenus dans l'enseignement.

Nos cordiales félicitations à cette demoiselle.

Où aller

Pour acheter un Tapis ou Prêlat, n'hésitez pas, la place est chez MARCEAU & CIE.

155 rue St-Joseph.

Fonds de secours des pompiers

Les pompiers de Québec accusent réception pour leur Fonds de Secours, avec remerciement à qui de droit, des sommes suivantes :

Une ample, \$100.—A. C. Lucan, 100.—M. D.

La médaille du long service

Pierre Blais, un vieux employé de l'Intercolonial, demeurant à St-Jean, Chrystienne, centé de l'avis, a été décoré hier, de la médaille impériale du long service. M. Blais est entré au service de l'Intercolonial en 1878 comme cantonnier, pour devenir ensuite contremaître des sections. La présentation de la médaille a été faite par l'hon. Georges P. Graham, ministre des Chemins de fer, qui était en route pour Halifax.

Québec, 5 novembre 1907.

"L'Évenement", Québec.

Monsieur,

Monsieur James Melissae l'un de nos jeunes amis dont les dispositions pour le dessin promettent beaucoup pour l'avenir, est parti pour les États-Unis. Encore un des nôtres qui nous laisse, faute de protection de la part de ceux qui d'habitude, prennent toujours les demandes en "considération" et qui n'agissent jamais. Ex-députés et ministres.

(Signé) SES AMIS.

Assemblée Annuelle du Club de Raquetteurs "Le Zouave"

L'assemblée annuelle de ce club aura lieu mercredi, le 6 courant à 8 h 30 p. m. à la salle halle Berthelot. Tous les membres du club et les membres de l'association des zouaves de Québec sont cordialement invités.

Le recrutement des Zouaves

Les citoyens qui désirent faire partie du corps des Zouaves de Québec, devront se présenter ce soir, à 8 heures, les mardis et les jeudis de chaque semaine, à la salle Berthelot, où ils seront reçus par le président et d'autres membres au bureau de direction de l'association. Le recrutement se terminera le 20 du courant, et les exercices des nouveaux membres commenceront immédiatement après cette date.

A L'AUDITORIUM

Le théâtre Bennett continue à avoir une vogue de plus en plus grandissante. Tous les soirs on doit refuser des sièges, et cette semaine surtout, les habitués trouvent qu'ils en ont plus que pour leur argent. Les deux représentations, hier après-midi et hier soir, ont été particulièrement dignes de mention. Cela peut être facilement attribué à la nouveauté qu'offre le programme de cette semaine. Nous voulons parler des chiens savants de M. A. Gilletti, qui sont si plus ni moins qu'une vraie merveille. Nous avons l'exemple de toutes les ressources que l'on peut obtenir de l'intelligence de ces animaux. Les chiens sont organisés pour donner une représentation sans l'aide de leur professeur ; ils ont à leur disposition un décor tout spécial et remplissent leurs rôles d'une manière très brillante au grand amusement du public. Une scène, entre autres, qui ravive l'attention générale, c'est celle du chien pochard, qui est une véritable comédie. Les frères Dugan, amusants bouffons, sont des plus brillants, et leurs fantaisies musicales, avec les cloches, concertinas et autres instruments sont agréables à l'oreille.

Mentionnons aussi le trio Smith-Bowman, chanteurs et danseurs et la comédie des frères Laflamme, Lilla Taylor a soulevé de chaleureux applaudissements à ses chansons.

La comédie "How to get rid of your mother, in law, a été parfaitement jouée par M. Monroe, Mackie et Lawrence. F. E. Harvey et ses filles Roy ont des danses merveilleuses.

Les vos amusements sont des plus nouvelles, et la musique de l'orchestre est toujours agréable à entendre.

AVIS

Aux citoyens du SAULT MONTMORENCY et en particulier aux employés de la manufacture de coton.

Nous avons fait un lot de nos billets à 1 cent du billet pour le tirage de nos objets de grande valeur, chez Geo. Normand, marchand.

OBJETS

Un harmonium, valeur \$125.00. Don de M. C. Robitaille.

Un magnifique poêle, valeur \$75.00. Don de M. Chs. Vézina.

100 livres de tabac, valeur \$10.00. Don de la Rock City.

Un réfrigérateur, valeur \$50.00. Don de E. Jacob.

Un set à dîner, valeur \$40.00. Don de Renaud et Cie.

Un set de chambre à coucher, valeur \$40.00. Don de M. J. A. Cantin.

1 cent du billet. Tirage le 24 novembre.

LE 24 NOVEMBRE

Le tirage des objets de grande valeur.

Détail prochainement. Encore quelques billets à vendre avant le tirage. S'adresser chez M. Côté, tabac, comestibles, rue St-Joseph, chez M. Art. Beaudoin, rue St-Joseph, et chez le président, 88 rue St-Joseph.

MAU THEATRE POPULAIRE

Gros succès !

Un auditoire considérable s'était rendu au Théâtre populaire, hier soir, pour voir les superbes vues du Océan.

Disons tout de suite que les vues sont de plus belles données à Québec. Elles sont d'une netteté remarquable, grâce à la nouvelle machine que M. Bourque s'est procurée, toutes les vues sont intéressantes. Il y a du sérieux et du gai.

L'auditoire a paru étonnamment satisfait du programme et a longuement applaudi chaque vue. Le Populaire a fait des arrangements spéciaux avec les maisons Lathé et Ellison, afin d'avoir toutes les places.

Nous espérons donc que le public appréciera le travail fait par le directeur-gérant du Populaire pour nous donner un programme de vues intéressantes et les plus intéressantes qu'on puisse voir.

Le Océanographique est réputé dans tout le Dominion pour avoir les plus belles vues, les Océanographiques.

Donc, que tous les gens qui veulent passer une agréable soirée se rendent, ce soir, au Théâtre Populaire.

Vous pouvez vous procurer du bon tabac en feuilles, de toutes sortes, en vous adressant à M. Fontaine et Cie, marchand de tabac en gros, St-Jacques l'Archevêque.

La politique française

(Special à L'ÉVÉNEMENT)

Paris, 23 Octobre.

Les s'entre la Chambre a décidé de renvoyer à plus tard toutes les affaires sérieuses, elle n'a retenu que des trinités pour remplir les vides de la discussion du budget. C'est ainsi que le projet d'impôt sur le revenu ne paraîtra à l'ordre du jour des séances qu'après les vacances du Premier de l'An, à moins que ce ne soit au Carnaval, à Pâques, ou à la Trinité.

Le ministre Clemenceau a deux pistolets qu'il a lui-même chargés pour le jour où il en aura assez de l'existence ; le projet d'impôt sur le revenu et le projet de rachat du réseau de l'Ouest.

Il ne paraît pas encore entraîné au rôle de séducteur par persuasion. D'ailleurs, pas plus au Luxembourg, qu'au Palais-Bourbon on ne paraît disposé à l'y pousser. Le président du Conseil est bien par dessus les toits qu'il veut en finir avec le projet de rachat et qu'il va mettre le Sénat au pied du mur en posant la question de confiance. Mais c'est de la bravade en l'air, car il sait bien que la Chambre Haute éprouve si peu le besoin de provoquer cette rencontre mortelle qu'elle s'est mise en mesure de reprendre, avec l'ouest et l'orient, les négociations engagées jadis par M. Mouréjou, ministre des Travaux Publics afin de régler, avec des deux compagnies, des échanges de lignes qui, sans aller jusqu'au rachat, amélioreraient l'exploitation du réseau de l'Etat.

Quant à la question du Maroc elle ne semble même pas devoir fournir à l'opposition la peur d'orange à jeter sous les pieds du ministère. Mais elle est le thème fertile pour les déclarations patriotiques que les radicaux jugent indispensables pour empêcher de précéder à l'opinion publique comme si elle-même pouvait avoir quelque doute sur le bon aloi de leur patriotisme.

Même M. Brisson dans son discours de rentrée, a si bien lancé le coup et militaire que M. Laisné n'a pu s'empêcher de s'écrier : " Bravo ! S'empêcher de nouveaux " chants du Soldat !"

Cependant, il se passe quelque chose d'assez troublant en ce qui touche les dispositions d'esprit du radicalisme à l'égard du socialisme hérétique.

M. Delpech, sénateur de l'Ardèche et président du comité directeur du parti radical et radical-socialiste, vient, par une lettre adressée à " l'Écho de Paris ", de donner un sens intentionnel aux résolutions du récent Congrès de Nancy. De ce congrès le même M. Delpech avait en quelque sorte écrit la préface dans une première lettre adressée au même journal. La conclusion ne répond guère aux prémisses posées et il est étonnant qu'un congrès ait pu avoir, sur l'esprit irrité de l'ardent patriote que s'était d'abord et spontanément montré l'honorable sénateur, une influence aussi étonnante. Avant le congrès le patriotisme de M. Delpech était chaleureux et farouche. Il voyait un péril redoutable dans la propagande anarcho-hérétique et il s'écriait : " La situation n'est plus la même. Loin d'être des alliés, les socialistes unifiés sont nos ennemis depuis la promulgation de leur dogme nouveau ! " C'étaient là de loyales et courageuses paroles. M. Delpech poussait même jusqu'au bout la conséquence, déclarant préférer pour son parti la sécession à une abdication honnête.

Mais, depuis, les sentiments de M. Delpech se sont assoupis, puis endormis, sous l'influence sans doute des discours de M. Buisson. Le Congrès radical a bien répudié l'hérésie, mais il n'a pas vu se dégager des gens qui le cautionnent. Il n'a point rompu l'alliance étroite avec les unifiés qui ont pourtant voté la grève générale et la révolte devant l'ennemi. Et M. Delpech se déclare aujourd'hui ravi de cette chose : c'est à n'y pas croire.

Stannicenne la permission d'influence d'un officier radical, transparent quand on lit sa deuxième lettre ; il s'est évidemment laissé emporter la science par les distingués des abstraits de quintessence. Il ne voit plus le danger et le voilà, lui aussi, battant la campagne avec les Buisson, les Lafferre, les Dumont, les Pelletier pour demander aux candidats socialistes : " Voulez-vous, oui ou non, asservir la patrie ? "

Est-ce donc au parti radical qu'incombe maintenant la discipline du parti socialiste ? Est-ce donc lui qui sera chargé, chez le voisin, de séparer l'ivraie du grain possible ?

Le parti socialiste, soûlennement réuni dans son congrès annuel, a voté la motion antimitraillière et antipatriotique que le compagnon Hervé a même promue à Stuttgart ; il a, suivant l'expression de M. Delpech première manière, proclamé un dogme nouveau. L'échec d'un tel dogme est inévitable.

avec les devoirs qui l'imposent à un Français ; donc, il ne suffirait pas au parti radical d'affirmer son attachement son patriotisme, il fallait le prouver en rompant sans retour avec les anti-patriotes. Il n'a pas voulu le faire. Les électeurs diront, dès les prochaines élections municipales, si leur propre patriotisme s'accomode de pareils marchés électoraux.

MARCUS.

Hémorroïdes irritantes

L'onguent du Dr Agnew est sûr contre les tourments des hémorroïdes. Nous avons des milliers de certificats attestant des guérisons dues à son usage. Il n'y a pas de cas trop vieux ou trop sévères dont il ne puisse venir à bout. Guérit sous trois à six nuits. Vendu à 25 cts par.

PIPES A 25 CTS

Hâtez vous de vous procurer de nos boîtes de Pipes pour 25c, valeur de 25c jusqu'à \$2.00. Elles se vendent rapidement, j'en ai reçu un deuxième lot ce matin. Chez ART. BEAUDOIN, marchand de tabac, No 76, rue St-Joseph.

AVIS

Nous recommandons pour les malades le meilleur brandy JULES ROBIN portant trois têtes de Coq sur la bouteille. Prix du gros \$9.50 la caisse.

N. RIOUX & Cie,

Seuls importateurs, Québec.

DECES

JULIEN.—En cette ville, le courant, est décédé dame Alphonse Verret, épouse de Joseph Julien, concubine, à l'âge de 62 ans et 6 mois, après une longue et douloureuse maladie soufferte avec résignation.

Sépulture mercredi à 9 heures. Départ de la maison mortuaire, 94 rue Duhamel à 7 h. 15 pour l'église St-Malo de la rue cinquième St-Jacques. Parents et amis sont priés d'assister.

Les journaux de Montréal sont priés de reproduire.

GUIMET.—A Québec, le 4 novembre 1907, à l'âge de 55 ans, s'est éteint Guimet, époux de Marie Julie Parry. Il était natif de St-Michel de Bellechasse.

Les funérailles auront lieu mercredi matin à 8 h. 15, à la maison mortuaire de rue Henderson, 87-89, à la chapelle de la rue cinquième St-Charles.

Parents et amis sont priés d'assister.

Les journaux de Montréal sont priés de reproduire.

ROSA.—Décédé le 3 novembre 1907, à l'âge de 41 ans et 4 mois, s'est éteint Rosa, épouse de Joseph Rosa, concubine, à l'âge de 41 ans et 4 mois, après une longue et douloureuse maladie soufferte avec résignation.

Sépulture mercredi à 9 heures. Départ de la maison mortuaire, 94 rue Duhamel à 7 h. 15 pour l'église St-Malo de la rue cinquième St-Jacques. Parents et amis sont priés d'assister.

Les journaux de Montréal sont priés de reproduire.

LEPAGE.—Le 3 courant est décédé à l'âge de 14 mois, Marie-Louise, enfant de M. C. H. Lepage. Le convoi funéraire partira de la maison mortuaire, 94 rue Duhamel à 7 h. 15 pour l'église St-Malo de la rue cinquième St-Jacques. Parents et amis sont priés d'assister.

Les journaux de Montréal sont priés de reproduire.